



**CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138
RÉSERVE INNUE D'EKHUANITSHIT À MINGAN**



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Automne 2010)
Dossier n° 56542

ethnoscop

Décembre 2012

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
LISTE DES FIGURES	ii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PLANS	v
LISTE DES PARTICIPANTS	vi
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Zone d'étude du projet routier	1
1.2 Mandat.....	1
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	4
2.1 Recherches documentaires.....	4
2.2 Repérage des sites.....	4
2.3 Évaluation d'un site archéologique.....	5
3.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	6
3.1 État des connaissances en archéologie	6
3.2 Résultats.....	6
3.2.1 Secteur 1	14
3.2.2 Secteur 2	16
3.2.3 Secteur 3	16
3.2.4 Secteur 4	21
3.2.5 Secteur 5	21
3.2.6 Secteur 6	24
3.2.7 Secteur 7	27
3.2.8 Secteur 8	28
3.2.9 Secteur 9	31
3.2.10 Secteur 10	31
3.2.11 Site EbDa-49	31
3.2.12 Site EbCx-7.....	33
3.2.13 Site EbCx-17.....	37
4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	38
OUVRAGES CONSULTÉS	39
ANNEXES :	
Annexe A : Catalogue des photographies	
Annexe B : Inventaire des artefacts	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet, dossier n° 56542, contournement de la réserve innue d'Ekhuanitshit par la route 138, à Mingan ainsi que les sites connus dans un rayon de 10 kilomètres.	3
Figure 2	Mosaïque de photographies aériennes de 2005	8
Figure 3	Plan du site EbDa-49, tiré de Somcynski, P. 1992b	34
Figure 4	Plan du site EbCx-7, tiré de Chevrier, D. 1978a	35

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Terrasse marine derrière le village d'Ekhuanitshit (Mingan), vue vers le sud. Photo panoramique de Mathieu Sévigny.	
Photo 1	Terrasse marine en bordure nord de la route 138, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-189)	14
Photo 2	Aspect dégagé et vallonné du secteur 2, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-145)	19
Photo 3	Profil stratigraphique illustrant des couches de sable lité, parfois perturbées, reposant sur une couche de sable magnétique noirâtre en profondeur, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-137)	19
Photo 4	Chemin d'accès menant à l'habitation à proximité du lac Miskamat Okwastipekw, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-138)	20
Photo 5	Cordons pré littoraux affichant une ondulation marquée du terrain, Secteur 3, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-112)	20
Photo 6	Sols podzoliques fréquemment rencontrés, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-109)	22
Photo 7	Faciès en érosion, secteur 4, en bordure de la rivière Manitou, vue vers l'ouest. (ROC1033-10-NUM1-041)	22
Photo 8	Humus enfouis observés dans les sondages de la basse terrasse de la rive gauche de la rivière Manitou, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-039)	25
Photo 9	Succession d'humus enfouis, sondage de la basse terrasse de la rive gauche de la rivière Mingan, vue vers le nord-ouest. (ROC1033-10-NUM1-072)	25
Photo 10	Ligne d'arbres coupés associée à un portage ou à une mise à l'eau des embarcations, vue vers le sud. (ROC1033-10-NUM1-004)	29
Photo 11	Embouchure de la rivière Mingan, à l'entrée du portage présumé, vue vers le sud. (ROC1033-10-NUM1-203)	29
Photo 12	Sondages près de la route actuelle, les sols naturels associés à la terrasse marine sont présents, vue vers l'est. (ROC1033-10-NUM1-201)	30

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 13	Endroit ou l'emprise du chemin d'accès rejoint la route 138 actuelle, vue vers le nord-ouest. (ROC1033-10-NUM1-177)	30
Photo 14	Partie sud du secteur 9, vue vers le sud. (ROC1033-10-NUM1-047)	32
Photo 15	Inspection visuelle du chemin forestier perturbé, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-192)	32
Photo 16	Terrasse marine partiellement perturbée par un sentier de véhicule tout-terrain où se trouve le site EbDa-49, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-079)	36
Photo 17	Emplacement du site EbCx-7 à l'intérieur des limites du chemin forestier, vue vers le sud-ouest. (ROC1033-10-NUM1-144)	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet de contournement de la route 138 à Mingan	9
Tableau 2	Synthèse des activités de l'inventaire archéologique	13

LISTE DES PLANS

Plan 1	Découpage des secteurs de l'inventaire archéologique	7
Plan 2	Secteurs 1, 2 (partie) et 8	15
Plan 3	Secteur 2 (partie)	17
Plan 4	Secteurs 2 (partie), 3, 4 (partie) et 10	18
Plan 5	Secteurs 4 (partie), 5, 6 (partie) et 10 (partie)	23
Plan 6	Secteurs 6, 7, et 9	26

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Roche Itée, ingénieurs-conseils

Jacqueline Roy Biologiste, Directrice de projets

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop inc.

Jean Poirier Coordonnateur, géomorphologue et révision

Laurence Johnson Coordonnatrice

Mathieu Sévigny Archéologue, chargé de projet, rédaction du rapport

Annie-Claude Murray Archéologue assistante

Hugo Comète Technicien spécialisé

Manek Kolhatkar Technicien spécialisé

Mylène Parisé Technicienne spécialisée

Dany Napess Accompagnateur et fouilleur, conseil de bande d'Ekhuanitshit

Liliane Carle Géographe cartographe

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Édition

1.0 INTRODUCTION

Des travaux routiers sont prévus dans le cadre du projet de construction du contournement de Mingan par la route 138. La première partie de ce rapport décrit la zone d'étude dans laquelle ce projet routier s'inscrit, définit le mandat confié au consultant et précise les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs visés. La section suivante présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé. En préambule, un court texte fait état des connaissances en archéologie pour une zone d'environ 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier et présente par la suite les informations relatives à l'inventaire archéologique, accompagnées de tableaux, de figures, de photographies et de plans illustrant la zone d'étude et les limites des secteurs inventoriés. Le texte se termine par un résumé des travaux archéologiques complétés, accompagné de recommandations.

L'inventaire a été réalisé par une équipe de cinq personnes composée d'un archéologue chargé de projet en archéologie préhistorique, de trois techniciens archéologues et de Dany Napess, un guide accompagnateur et fouilleur originaire de la réserve innue d'Ekhuanitshit. Les travaux de terrain ont eu lieu entre le 13 et le 25 octobre 2010 et sont assujettis au permis de recherches archéologiques 10-SEVM-02.

1.1 Zone d'étude du projet routier

Ce projet vise le contournement du village de Mingan par la route 138, dans la réserve innue d'Ekhuanitshit et se localise dans la M.R.C. de la Minganie, en moyenne Côte-Nord (figure 1). Ce nouveau tronçon de 7,8 km débute à l'ouest, près de l'actuel dépotoir de Mingan et se termine à l'est, un peu plus loin que l'actuel pont enjambant la rivière Mingan. La firme Ethnoscop inc. a été mandatée pour réaliser cet inventaire par la firme Roche Ltée, ingénieurs-conseils, elle-même mandataire du ministère des Transports du Québec, Direction Générale du Québec et de l'Est, Direction de la Côte-Nord.

1.2 Mandat

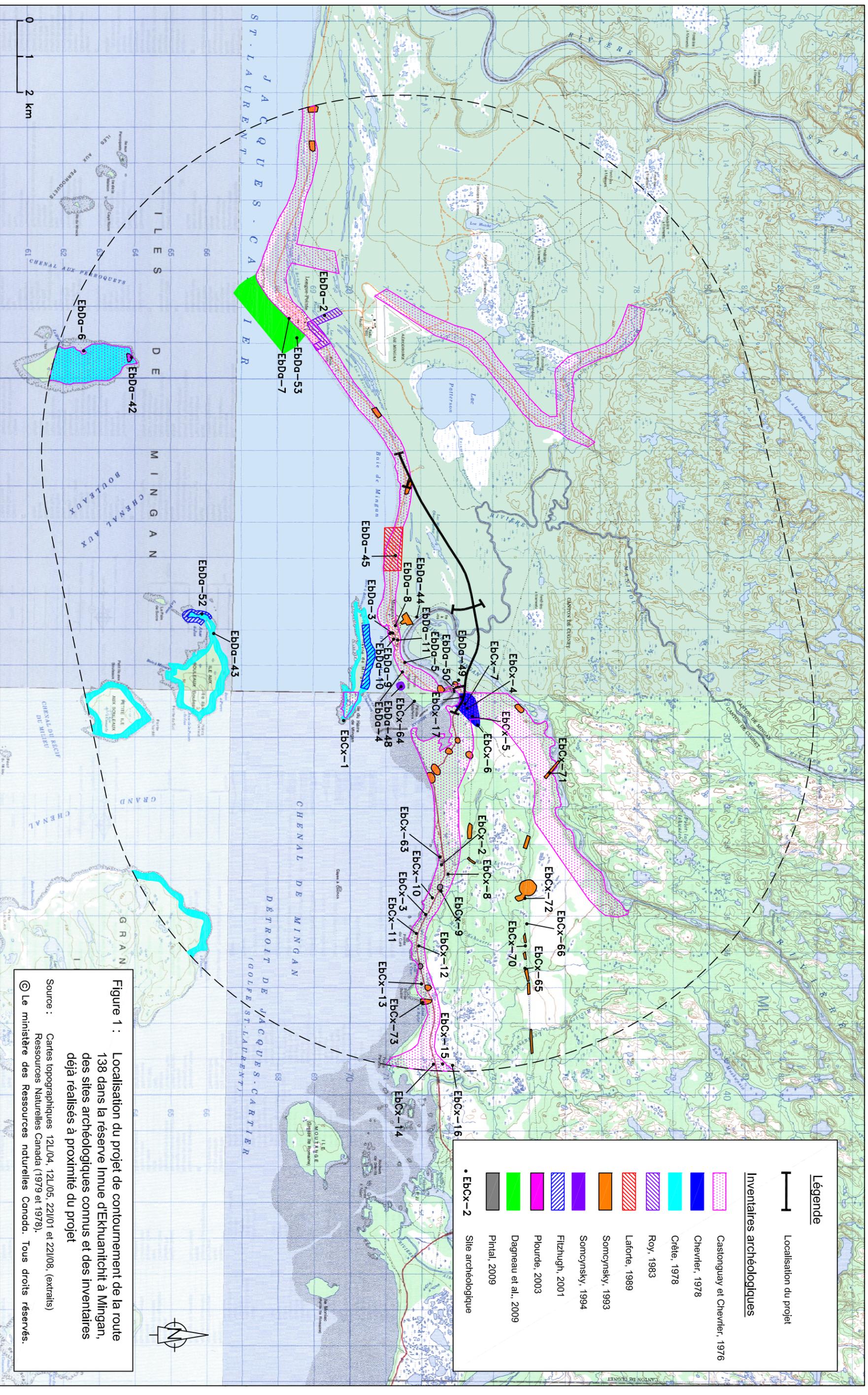
L'inventaire avait pour objectif de vérifier la présence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, d'identifier, de localiser et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité aurait pu être menacée par d'éventuels travaux d'aménagements routiers effectués sous la responsabilité du MTQ.

Le mandat confié à la firme Ethnoscop inc. se définit donc comme suit :

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet routier;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation

humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'interventions archéologiques;

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques, historiques et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- dans l'éventualité où des sites archéologiques sont identifiés dans les limites des emprises des projets ayant fait l'objet d'un inventaire, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique devront être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport d'inventaire archéologique.



Légende

— Localisation du projet

Inventaires archéologiques

- Castonguay et Chevrier, 1976
- Chevrier, 1978
- Crête, 1978
- Roy, 1983
- Laforte, 1989
- Somynsky, 1993
- Somynsky, 1994
- Fitzhugh, 2001
- Plourde, 2003
- Dagneau et al., 2009
- Pinal, 2009
- Site archéologique

Figure 1 : Localisation du projet de contournement de la route 138 dans la réserve Innue d'Ekuhantichit à Mingan, des sites archéologiques connus et des inventaires déjà réalisés à proximité du projet

Source : Cartes topographiques 12L/04, 12L/05, 22I/01 et 22I/08, (extraits)
 Ressources Naturelles Canada (1979 et 1978),
 © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les termes de référence du présent contrat. Précisons cependant que les techniques d'intervention peuvent varier selon les conditions au sol des projets inventoriés. Dans le cas présent, l'intervention archéologique s'est effectuée suivant 10 secteurs définis suite à une inspection visuelle de l'emprise du Ministère des Transports du Québec.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement sont effectuées. Ces données sont obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et le Macro-inventaire du patrimoine québécois du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique sont ensuite colligées en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA).

2.2 Repérage des sites

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'ensemble de l'emprise du projet d'aménagement. Cette inspection permet d'identifier les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les zones qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclues (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé irrémédiablement par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle permet également d'identifier des vestiges archéologiques qui reposent à la surface du sol.

Les puits de sondage archéologique mesurent, au minimum, 0,16 m² et s'effectuent à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et par la suite, on procède au décapage systématique des horizons minéraux et organiques enfouis à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel dit archéologiquement stérile ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage aux 15 m, le long d'alignements eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations effectuées en cours d'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain pour être transférées par la suite sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les informations géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

2.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter sa superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés aux 5 m ou 10 m et de plus grandes dimensions (0,25 m² = 0,50 m x 0,50 m);
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- documenter le type d'occupation;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

3.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

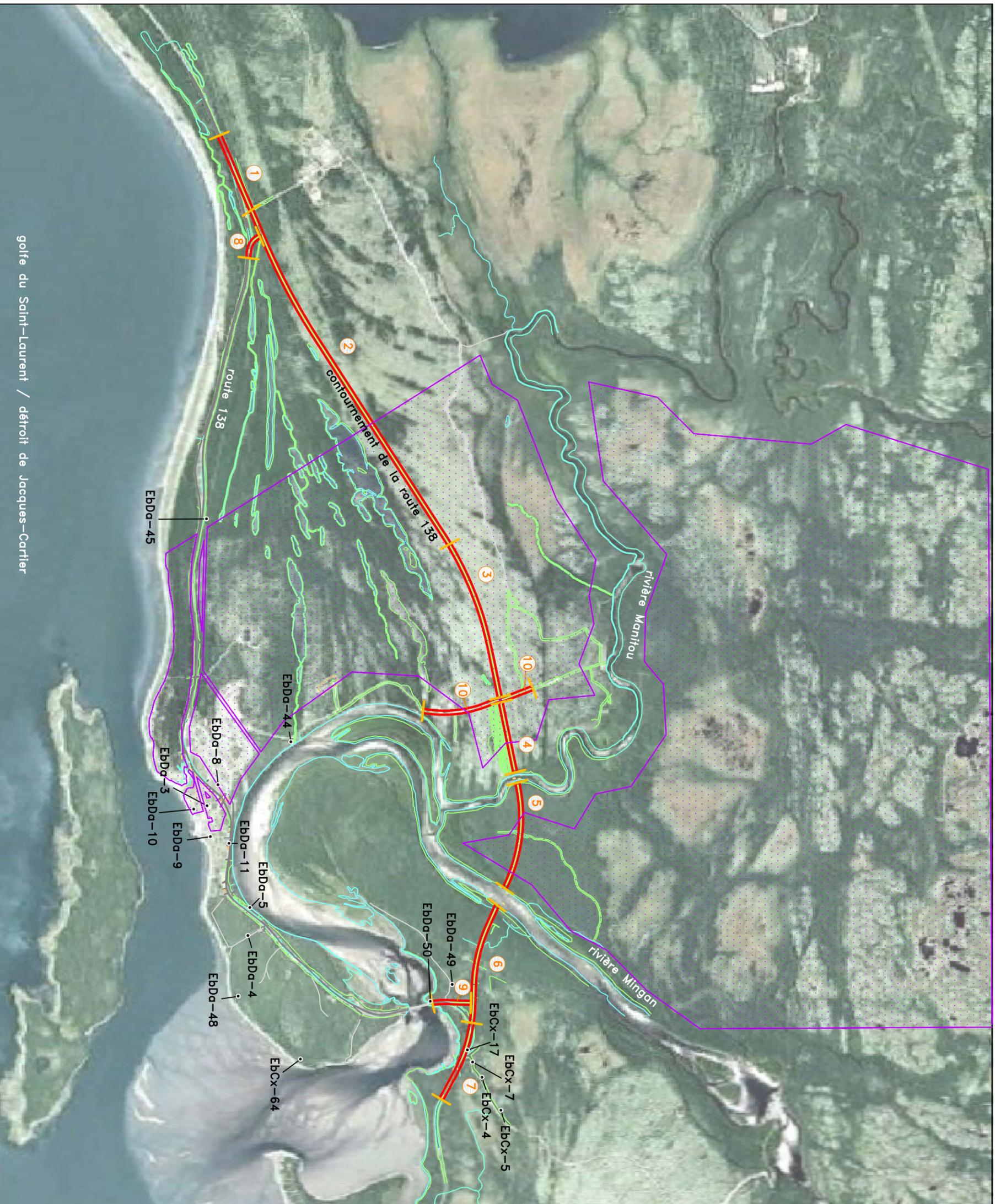
3.1 État des connaissances en archéologie

Sept études de potentiel archéologique, ou se rapportant partiellement à l'archéologie, ont été réalisées à proximité de l'emprise du présent projet (Badgley et Lueger 1985; Bibeau 2003; Chevrier 1977; 1979; 2000; Drouin 1985; Ethnoscop 2008). De plus, 29 inventaires ou interventions archéologiques ont été effectués dans une zone de 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier (Archéotec 1978; Chevrier 1975, 1977, 1978a, 1978b; Chevrier et Castonguay 1976; Chism 1979; Clermont 1984; Dubreuil 2010; Duguay 1984; Fortin 1978; Fitzhugh 2001; Gaumont 1960; Lacombe n.d.; Lévesque 1965, 1966; Lueger 1979; Proulx 1986; Roy 1983; Somcynsky 1984; 1987, 1990a, 1990b, 1991, 1992a, 1992b, 1992c, 1993, 1994). Par ailleurs, durant l'été 2010, un inventaire archéologique a également été réalisé par Ethnoscop pour Hydro-Québec, dans le contexte du passage de lignes de transport d'électricité entre les futures centrales de la Romaine et le poste Arnaud à Sept-Îles. Enfin, l'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCF indique la présence de 42 sites archéologiques dans les limites de cette même zone (figure 1, tableau 1).

3.2 Résultats

Cet inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux de contournement du village de Mingan par la route 138 dans la réserve innue d'Ekhuanitshit et la M.R.C. de la Minganie. Le tracé de l'emprise de la nouvelle route, dont la largeur constante est de 33 m, fait 7,947 km de long. Il débute au km 9 + 900 et se termine au km 17 + 847. Sa limite ouest se situe près de l'entrée du dépotoir de Mingan alors que sa limite est vient rejoindre la 138 actuelle, à l'intérieur de la courbe au nord-est du pont enjambant la rivière Mingan. Les travaux comprennent également le réaménagement d'un chemin d'accès au nord du village de Mingan ainsi que deux branches de raccordement à la route 138 actuelle (une au km 10 + 720 et l'autre au km 17 + 065) (plan 1, figure 2).

L'inspection visuelle de l'emprise a permis de définir 10 secteurs distincts permettant d'apporter davantage de précision à l'inventaire archéologique. Dans l'ensemble, ces secteurs étaient définis par des particularités topographiques ou relatives à la densité et à la nature du couvert végétal. Souvent, des unités physiques délimitaient les extrémités de ces secteurs (chemin d'accès, rivière, etc.). Un tableau synthèse présente ces différents secteurs, leur superficie et le nombre total de sondages nécessaires à leur inventaire (tableau 2). À la longueur totale de 7,947 km, il faut soustraire les parties sous l'eau et ajouter les courts tronçons associés aux chemins d'accès et de raccordement. Par conséquent, la longueur nominale de l'emprise sondable devrait se situer à environ 9 km.



CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
RÉSERVE INNU EKHUANTSHIT,
À MINGAN

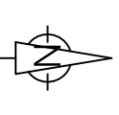
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉCOUPAGE DES SECTEURS

PLAN 1

- EMPRISE
- DIVISION DE SECTEUR
- ① IDENTIFICATION DE SECTEUR
- EbCx-7 SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
- ▭ RÉSERVE EKHUANTSHIT (MINGAN)

0 0,50 1,00 km
ÉCHELLE 1 : 30 000



Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE, fichiers
56542-EL.dwg, 56542-AC_OLD.dwg et Emprises.dwg
Image de fond : Photographie provenant de Google Earth
© 2011 Ches/Spot Image



Figure 2 : Mosaïque de photographies aériennes de 2005, (source : 221 7 Q05202-91, 93, 94, 95, 96 Photocartotheque québécoise)

Tableau 1 : Sites archéologiques connus à proximité du contournement de la route 138 à Mingan

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en m)	Références
EbDa-2	4,5 km au sud-ouest	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	N.D.	Longue-Pointe-de-Mingan, chemin de l'aéroport, 270 mètres au nord de la route 138	Rivière Mingan	7	Divers, s. d. A; Pinal, 2010d; Chevrier et Castonguay, 1976; Roy, 1983; Somcynsky, 1987
EbDa-3	2,5 km au sud	amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 AA) amérindien préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)	N.D.	Près de la maison de Barthelemy Lafontaine	Rivière Mingan	5	Lévesque, 1966; Pinal, 2010d; Lévesque, 1965
EbDa-4	2 km au sud	Sylvicole supérieur. Archaïque	N.D.	Rive droite de la rivière Mingan, sur la pointe Matsiteuw, à moins de 100 m de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	8	Chevrier, 1978; Chevrier et Castonguay, 1976; Lévesque, 1966; Somcynsky, 1987
EbDa-5	1,75 km au sud	N.D.	N.D.	Rive droite de la rivière Mingan, au début de la pointe Matsiteuw	Rivière Mingan	8	Chevrier et Castonguay, 1996; Somcynsky, 1987
EbDa-6	9,5 km au sud-sud-ouest	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) euro-québécois euro-québécois 1534-1607 euro-québécois 1608-1759 euro-québécois 1800-1899	chasse-pêche	Sur pointe d'une petite baie, du côté ouest de l'Île Nue, située à l'intérieur de l'arrondissement naturel de l'Archipel-de-Mingan et de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan.	Saint-Laurent	5	Gaumond, 1960; Gaumond, 1979c; Rousseau, 1986a; Fitzhugh, 2001; Samson, 2003a; Drouin, 1988; Crête, 1978
EbDa-7	5 km au sud-ouest	euro-québécois 1800-1899	domestique	Donnant sur la baie de Mingan, 75 mètres de la rive	Rivière Mingan	5	Pinal, 2010d; Chism, 1980a
EbDa-8	1,5 km au sud	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) amérindien historique indéterminé 1500 à 1950 euro-québécois 1608-1759 euro-québécois 1760-1799 euro-québécois 1800-1899	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge commerciale : poste de traite	Sur une série de plages sablonneuses surélevées, face au sud, donnant sur l'anse, partie du rivage du port de Mingan	Rivière Mingan	N.D.	Chism, 1980a; Lacombe, s. d. A; Lévesque, 1965; Fortin, 1978
EbDa-9	1,75 km au sud	euro-québécois 1800-1899	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge commerciale : poste de traite	À l'abri de l'Île du Havre, à 30 mètres de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	6	Chism, 1980a; Pinal, 2010d
EbDa-10	2,5 km au sud	amérindien historique ancien 1500 à 1899	domestique	Dans le village de Mingan, tout près de la rive du Havre de Mingan	Rivière Mingan	5	Chism, 1980a; Pinal, 2010d

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en m)	Références
EbDa-11	1,75 km au sud	euro-qubécois 1800-1899 euro-qubécois 1900-1950	commerciale : poste de traite commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	Dans le village de Mingan, près de la rive sud de la rivière Mingan	Rivière Mingan	N.D.	Chism, 1980a
EbDa-42	8 km au sud-sud-ouest	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	N.D.	Dans la baie placée vers le milieu de la côte de l'île Nue, face à la terre ferme, située à l'intérieur de l'arrondissement naturel de l'Archipel-de-Mingan et de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan	Saint-Laurent	5	Pintal, 2010d; Somcynsky, 1986
EbDa-43	6,75 km au sud	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) euro-qubécois	N.D.	Au fond de la baie la plus occidentale de la rive nord de l'île à Bouleaux de Terre, située à l'intérieur de l'arrondissement naturel de l'Archipel-de-Mingan et de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan	Saint-Laurent	5	Pintal, 2010d; Somcynsky, 1986
EbDa-44	1 km au sud	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive droite de la rivière Mingan, au nord du village	Rivière Mingan	7	Somcynsky, 1990a
EbDa-45	1,5 km au sud	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	N.D.	320 mètres au nord du fleuve et environ 1,8 kilomètre à l'ouest de la rivière Mingan	Rivière Mingan	4	Somcynsky, 1992b; Somcynsky, 1990; Pintal, 2010d
EbDa-48	1,5 km au sud	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive du Saint-Laurent, sur la pointe Matsiteuw	Rivière Mingan	8	Somcynsky, 1994
EbDa-49	50 m à l'ouest	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive gauche de la rivière Mingan, un peu au nord-ouest du pont de la route 138	Rivière Mingan	15	Somcynsky, 1992b; Somcynsky, 1993
EbDa-50	25 m à l'ouest	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive gauche de la rivière Mingan, au pied du pont de la route 138	Rivière Mingan	16	Somcynsky, 1993
EbDa-52	7 km au sud	à déterminer	N.D.	Au nord d'une anse sur la côte ouest de l'île aux Bouleaux, à environ 0,5 kilomètre au nord de la pointe de la péninsule ouest, à l'intérieur de l'arrondissement naturel et de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan	Saint-Laurent	5	Fitzhugh, 2001; Pintal, 2010d
EbDa-53	4,25 km au sud-ouest	euro-qubécois 1900-1950	navale et portuaire	Près du rivage, face à l'église de Longue-Pointe	Saint-Laurent	N.D.	Dagneau, 2009

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en m)	Références
EbCx-1	3,25 km au sud	amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) amérindien historique ancien 1500 à 1899 euro-québécois 1608-1759	commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge	À mi-chemin entre la côte nord et sud de l'Île du Havre de Mingan, pointe est de l'île, située à l'intérieur de l'arrondissement naturel de l'Archipel-de-Mingan et de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan.	Saint-Laurent	N.D.	Crête, 1978; Chism, 1980a; Somcynsky, 1986; Fitzhugh, 2001; Tremblay, 1998; Lévesque, 1966; Lévesque, 1971
EbCx-2	4,25 km à l'est	Sylvicole indéterminé, amérindien historique	N.D.	Rive du Saint-Laurent, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière Apokussis sipis (L'Échouerie, toponyme mal situé sur le feuillet à 1 : 50 000)	Rivière Mingan	10	Chevrier et Castonguay, 1976; Archéotec, 1978; Somcynsky, 1987; Somcynsky, 1993
EbCx-3	5,75 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive du Saint Laurent, à l'embouchure de la rivière Oniko sipis	Rivière Mingan	7	Chevrier, 1975; Chevrier et Castonguay, 1976; Archéotec, 1978; Somcynsky, 1987
EbCx-4	100 m au nord	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive gauche de l'embouchure de la rivière Mingan	Rivière Mingan	16	Chevrier et Castonguay, 1976; Archéotec, 1978; Somcynsky, 1987
EbCx-5	0,5 km au nord	préhistorique indéterminé	N.D.	À 500 mètres au nord-est de la rivière Mingan	Rivière Mingan	16	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-6	0,75 km au nord	préhistorique indéterminé	N.D.	À 1 km au nord de la rivière Mingan et à 1,4 km de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	17	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987; Somcynsky, 1992b; Somcynsky, 1993
EbCx-7	50 m au nord	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive gauche de la rivière Mingan, à 1,4 km de l'embouchure dans le Saint-Laurent	Rivière Mingan	16	Chevrier et Castonguay, 1976; Archéotec, 1978; Somcynsky, 1987
EbCx-8	4,5 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	À 300 m à l'est de la rivière Apokussis sipis (L'Échouerie), à 300 m de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	15	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-9	5 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Sur terrasse marine à 325 m de la rive du Saint-Laurent, à environ 4,5 km à l'est de l'embouchure de la rivière Mingan	Rivière Mingan	15	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-10	10 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Sur terrasse marine à environ 250 m au sud-est de EbCx-9, à 300 m de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	8	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-11	6,25 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Sur une levée de plage, à la pointe du Curé, à 6 km à l'est de l'embouchure de la rivière Mingan	Rivière Mingan	6	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-12	6,5 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Sur une levée de plage à l'est de la pointe du Curé, à environ 250 m à l'est de EbCx-11	Rivière Mingan	6	Chevrier et Castonguay 1976; Somcynsky 1987

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en m)	Références
EbCx-13	7,75 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	Sur terrasse marine au sommet d'un affleurement rocheux (pointe Butler), à 1 km à l'est de EbCx-12	Rivière Mingan	25	Chevrier et Castonguay, 1976
EbCx-14	10 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	De part et d'autre de la route 138 à 540 m à l'ouest de la rivière Lechasseur, à 750 m de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	22	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987, Somcynsky, 1993
EbCx-15	10 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	À environ 150 m au nord de EbCx-14, à 550 m à l'ouest de la rivière Lechasseur et à 870 m de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	22	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-16	10 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	À environ 350 m au nord de EbCx-15, à 425 m à l'ouest de la rivière Lechasseur et à 1,15 km de la rive du Saint-Laurent	Rivière Mingan	22	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-17	50 m au sud	préhistorique indéterminé	N.D.	Rive gauche de la rivière Mingan, à 1 km de son embouchure dans le Saint-Laurent	Rivière Mingan	10	Archéotec, 1978; Somcynsky, 1987
EbCx-63	4 km à l'est	préhistorique indéterminé	N.D.	À l'embouchure de la rive droite de la rivière Apokusis sipis (L'Échouerie)	Rivière Mingan	5	Chevrier et Castonguay, 1976; Somcynsky, 1987
EbCx-64	1,25 km au sud	Sylvicole inférieur	religieuse	Presque sur le bout de la Pointe Matsiteuw de Mingan (pointe Matsiteuw)	Rivière Mingan	6	Somcynsky, 1990b; Somcynsky, 1991; Somcynsky, 1992c; Clermont, 1984
EbCx-65	7,5 km au nord-est	préhistorique indéterminé	N.D.	À 3,1 km de la rive du Saint-Laurent et à 3 km au sud-est de la rivière Mingan	Rivière Mingan	40	Somcynsky, 1990a; Somcynsky, 1992a; Somcynsky, 1992b; Somcynsky, 1993; Somcynsky, 1994
EbCx-66	5,5 km au nord-est	préhistorique indéterminé	N.D.	À 2,9 km de la rive du Saint-Laurent, à 2,5 au sud-est de la rivière Mingan.	Rivière Mingan	45	Somcynsky, 1990a; Somcynsky, 1994
EbCx-70	6,75 km au nord-est	préhistorique indéterminé	N.D.	À 3 km de la rive du Saint-Laurent, à 3 km au sud-est de la rivière Mingan.	Rivière Mingan	40	Somcynsky, 1992b
EbCx-71	3 km au nord	préhistorique indéterminé	N.D.	À 330 m de la rive gauche de la rivière Mingan, à 2,8 km de la rive du Saint-Laurent.	Rivière Mingan	33	Somcynsky, 1993
EbCx-72	5,5 km au nord-est	préhistorique indéterminé	N.D.	À 2,6 km de la rive du Saint-Laurent, à 1,75 km au sud-est de la rivière Mingan	Rivière Mingan	50	Somcynsky, 1993
EbCx-73	8,25 km à l'est	amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	N.D.	Sur une petite pointe au sud-ouest de l'anse à Butter	N.D.	3	Somcynsky, 1993a

Tableau 2 : Synthèse des activités de l'inventaire archéologique

Secteur	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Long. (m)	Larg. (m)	Superficie approx. (ha)		+	-		
1	9 + 900	10 + 520	620	33	20,46	lv + Sa	0	125	Sols podzoliques sableux sous un niveau de mousse.	De la 138 actuelle (limite ouest) à la jonction du chemin menant au dépotoir de Mingan. Belle terrasse marine.
2	10 + 520	13 + 455	2935	33	96,855	lv + Sa	0	410	Idem ; sableux faiblement limoneux.	La portion comprise entre les chemins menant au dépotoir de Mingan et celui menant au camp en bordure du lac Misekamat Okwastipekw.
3	13 + 455	14 + 700	1245	33	41,085	lv + Sa	0	200	Sols podzoliques sableux.	La portion comprise entre les chemins menant au petit camp en bordure du lac Misekamat Okwastipekw et celui derrière Mingan. Cordons pré-littoraux.
4	14 + 730	15 + 260	530	33	17,490	lv + Sa	0	100	Idem	Du chemin d'accès derrière le village de Mingan à la rivière Manitou.
5	15 + 340	16 + 160	820	33	27,06	lv + Sa	0	150	Sols podzoliques variés	La pointe comprise entre les rivières Manitou et Mingan.
6	16 + 300	17 + 220	920	33	30,36	lv + Sa	0	219	Idem sols enfouis.	De la rivière Mingan jusqu'à la route 138. Passe près d'un site connu : EbDa-49.
7	17 + 220	17 + 847	627	33	20,691	lv + Sa	0	137	Podzols	De la route 138 actuelle jusqu'à sa limite est. Passe près d'une site connu : EbCx-7
8	40 + 000	40 + 202	202	33	6,666	lv + Sa	0	18	Idem	Le raccordement à aménager (section ouest)
9	60 + 000	60 + 293	293	33	9,669	lv + Sa	0	21	Idem	Le raccordement à aménager (section est)
10	14 + 700*	14 + 730*	750	33	24,75	lv + Smp	0	6	Surface décapée.	Les chemins d'accès nord et sud derrière Mingan
Total			8942		295,086		0	1386		

Légende : lv (inspection visuelle); Sa (sondages alternés); Smp (sondages manuels ponctuels)

* Le tracé du chemin d'accès derrière le village de Mingan n'était pas disponible au moment de la réalisation de l'inventaire. L'utilisation du tracé du chemin forestier existant a été présumée.

3.2.1 Secteur 1

Le secteur 1 s'étend du km 9 + 900 au km 10 + 520 (plan 2). Ce secteur est densément boisé et est couvert d'épinettes noires, de sapins baumiers, de quelques bouleaux blancs et de mousses hypnacées. Le secteur longe la route 138 et est délimité à l'est par le chemin non pavé menant au dépotoir de Mingan. Les aménagements de ces routes et chemins semblent avoir grandement perturbés les environs immédiats de ceux-ci. À l'ouest, le tracé de l'emprise vient s'annexer graduellement au tracé de la route 138 actuelle.

L'emprise projetée des travaux est très intéressante à cet endroit puisqu'elle chevauche le rebord d'une terrasse marine dont le talus est orienté nord-est/sud-ouest. Ce talus présente un dénivelé assez abrupt, évalué à 5 ou 6 m (photo 1). Au nord, le replat de terrasse accuse une légère pente descendante qui converge vers un creux qui se situe derrière le bombement du rebord de la terrasse. Ce bombement et ce creux sont associés au début des cordons pré littoraux qui affectent l'ensemble du replat. Le rebord de la terrasse a été sondé intensivement (intervalle entre les sondages de 10 m et moins) et a livré des sols podzoliques sableux sous un niveau de mousse variant de 0,15 à 0,20 m. Certains sondages possédaient, près du sommet de la matrice minérale, un mince horizon d'humus enfoui. Il est possible que cette anomalie soit due à un phénomène éolien associé à un des moments où cette terrasse ne possédait pas de couvert végétal. Aucun témoin préhistorique n'a été trouvé dans les 125 sondages nécessaires pour couvrir ce secteur.



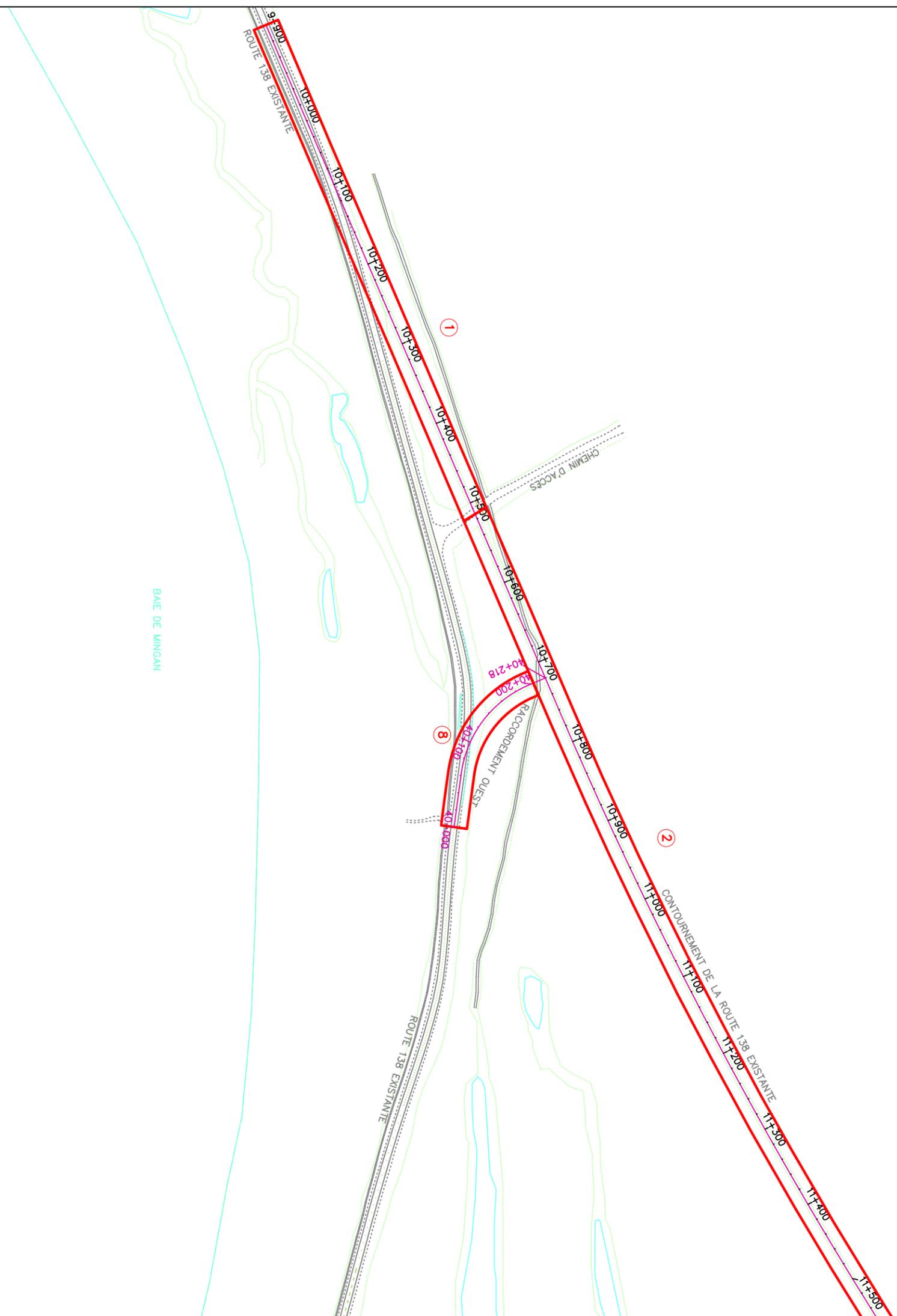
Photo 1 : Terrasse marine en bordure nord de la route 138, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-189)

CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
RÉSERVE INNUE EKHUANTSITSHIT,
À MINGAN

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS 1, 2 (pitié) et 8

PLAN 2

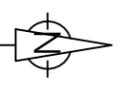


— EMPRISE ET SECTEURS
① IDENTIFICATION DE SECTEUR

— 10+000 — LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE

0 50 100 m

ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE,
fichiers 56542-EL.dwg, 56542-AC-OLD.dwg et
Emprises.dwg

3.2.2 Secteur 2

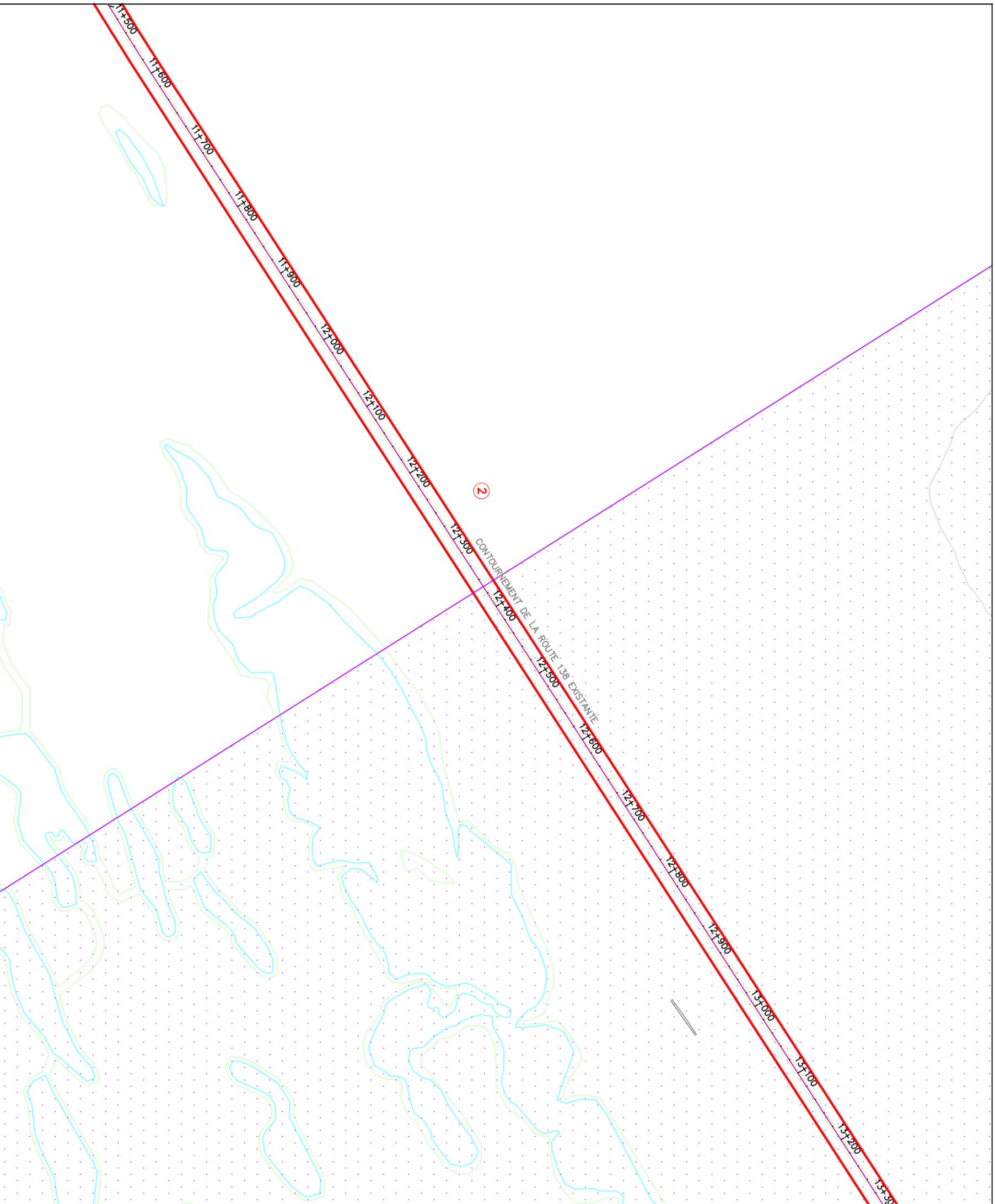
Le secteur 2, d'une longueur de 2935 m, s'étend du km 10 + 520 aux environs du km 13 + 455 (plans 2, 3 et 4). À l'ouest, le couvert forestier s'apparente grandement à ce qui a été observé dans le secteur 1. Densément boisé d'épinettes noires, de sapins baumiers et de bouleaux blancs, des hypnes sont encore retrouvées au sol. Alors qu'elle n'est située initialement qu'à une distance de 5 m du rebord de terrasse, l'emprise s'éloigne graduellement de celui-ci en progressant vers l'est. Des lignes de plages soulevées successives seront ensuite croisées ou suivies. Aux environs du km 10 + 600, un profil stratigraphique, s'apparentant à la séquence podzolique observée dans le secteur 1, est relevé. Sous 0,15 à 0,20 m de mousses variées, se trouve une mince trace d'humus brun noirâtre, suivie d'environ 0,05 m de sable fin et faiblement limoneux gris blanc (Ae) et d'un horizon possédant une granulométrie identique de sable brun rougeâtre, ferme et devenant parfois induré à 0,35 m de la surface (Bhf).

Plus loin vers l'est, l'ensemble du secteur est toujours boisé et devient rapidement étagé. Une intensification des sondages est faite lorsqu'un bord de terrasse se trouve entre 5 et 10 m de distance du sud de l'emprise. L'ensemble de cette terrasse qui correspond à une plage soulevée présente une série de cordons pré littoraux faiblement repris par l'érosion éolienne transformant parfois ces cordons en dunes. Des km 10 + 520 à 11 + 170, l'emprise des travaux semble, la plupart du temps, suivre un de ces cordons. La partie nord est souvent sur la crête alors que la partie sud se trouve en bas d'une légère pente. Cette zone boisée se poursuit sur environ 650 m avant de devenir graduellement clairsemée.

Les 2285 m suivant (à partir du km 11 + 170) se composent essentiellement d'un milieu de landes sèches à cladines dégagé et peuplé, ici et là, d'épinettes noires rabougries, de mélèzes, de bouleaux et d'éricacés en arbustes. Le relief est majoritairement ondulé (photo 2) et correspond à une série de cordons pré littoraux principalement orientés nord-est / sud-ouest. La distance entre les crêtes (longueur d'onde) est d'environ 30 m alors que la hauteur de celle-ci (amplitude de crête à crête) varie de 1,5 à 2 m. Sans suivre une crête en particulier, le tracé de l'emprise se présente tantôt sous forme de vallons moins bien drainés mais à l'abri des vents, tantôt en un versant plus ou moins intéressant, ou tantôt en un replat surélevé (ou bombement) détenant un potentiel archéologique indéniable. Malgré l'ampleur du secteur, les sols rencontrés varient peu d'un endroit à l'autre. Sous la mousse se trouve une suite d'horizons sableux lités bruns à noirâtres, souvent perturbés en surface en raison des activités racinaires et fauniques. Parfois, ces sables deviennent plus grossiers, voir graveleux. Enfin, certaines couches de sable noirâtre (photo 3) sont associées à des dépôts de sable contenant beaucoup d'oxydes de fer semblables à ceux exploités par le passé à l'embouchure de la rivière Moisie (Porlier-Bourdages 1978). En tout, 410 sondages ont été nécessaires pour inventorier ce secteur et aucun témoin archéologique ne fut trouvé.

3.2.3 Secteur 3

Le secteur 3 s'étend des chemins d'accès menant du camp près du lac Misekamat Okwastipekw (photo 4) à celui derrière le village de Mingan, soit des km 13 + 455 à 14 +



CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
 RÉSERVE INNUE EKHUANTSHT,
 À MINGAN
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEUR 2 (ptie)
 PLAN 3

-  EMPRISE ET SECTEURS
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  11+500
LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE
-  RÉSERVE EKUANITSHT (MINGAN)



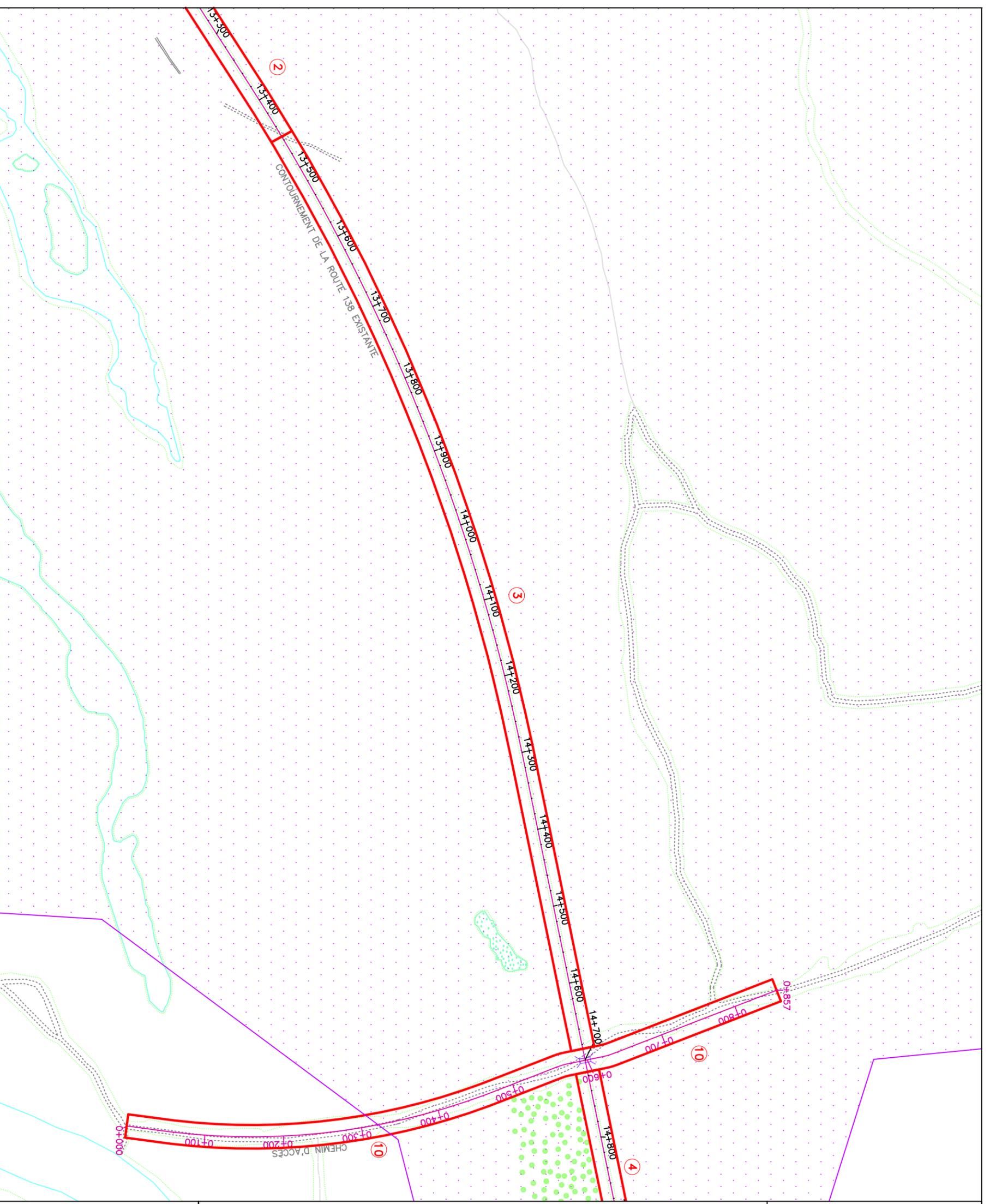
Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE,
 fichiers 56542-EL.dwg, 56542-AC-OLD.dwg et
 Emprises.dwg

CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
RÉSERVE INNU EKHUANTSIT, À MINGAN

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS 2 (ptie), 3, 4 (ptie) et 10

PLAN 4



— EMPRISE ET SECTEURS

② IDENTIFICATION DE SECTEUR

13+300 LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE

⋈ PONT

▭ RÉSERVE EKHUANTSIT (MINGAN)

0 50 100 m

ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE,
fichiers 56542-EL.dwg, 56542-AC-OLD.dwg et
Emprises.dwg



Photo 2 : Aspect dégagé et vallonné du secteur 2, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-145)



Photo 3 : Profil stratigraphique illustrant des couches de sable lité, parfois perturbées, reposant sur une couche de sable magnétique noirâtre en profondeur, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM-137)



Photo 4 : Chemin d'accès menant à l'habitation à proximité du lac Misekamat Okwastipekw, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-138)



Photo 5 : Cordons pré littoraux affichant une ondulation marquée du terrain, Secteur 3, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-112)

700 (plan 4). En tout, ce secteur totalise près de 1245 m et se présente de façon similaire à la portion est du secteur 2 décrit précédemment (Photo 5). Certaines dépressions longiformes, plus boisées que les environs, laissent croire qu'il pourrait y avoir d'anciens ruisseaux dans ce secteur. Ces endroits sont habituellement moins bien drainés et offre une quantité considérable de mousses. Aux environs du km 14 + 400, un petit dépôt de déchets divers a été repéré. En effet, des pièces appartenant à une chaise, des bouteilles de verre et des boîtes de conserve variées ont été dégagées des mousses. À la lumière de ces trouvailles, ce dépôt semble ne dater que de quelques décennies tout au plus.

Des séquences podzoliques sont encore observées dans la plupart des sondages (photo 6). En effet, les séquences stratigraphiques ne présentent pas toutes des sables éluviés. A certains endroits, on trouve des couches de sable rouge ou brun foncé directement sous la mousse. Généralement, ce secteur présente une couche de mousse ne dépassant pas 0,10 m (Ofh) suivi d'une mince couche humique et sableuse (Ah). Ensuite, lorsqu'ils sont présents, les podzols semblent, ici aussi, légèrement perturbés par des agents naturels. A certains endroits, les horizons sableux prennent un aspect léopardé en raison de ces perturbations. Par ailleurs, les podzols rencontrés présentent des sables de couleur et de granulométrie variables, dont les lits ne sont pas toujours visibles. En somme, dans l'ensemble du secteur, 200 sondages négatifs ont été effectués.

3.2.4 Secteur 4

Le secteur 4 s'étend du km 14 + 730 aux environs de km 15 + 260. Concrètement, ce secteur commence au chemin d'accès derrière le village de Mingan et se termine 530 m plus loin, à la fin de la haute terrasse surplombant la rivière Manitou (plans 4 et 5). À l'image du secteur 3 et de la portion est du secteur 2, le couvert végétal du secteur 4 est aussi composé de landes sèches à cladines, semi boisée et dégagée. Toutefois, le relief associé à l'emprise semble plus plat et régulier que celui des secteurs voisins occidentaux. En ce sens, l'emprise ne croise pas de rebords marqués ou des sommets de bombement bien définis. Près du km 14 + 800 se trouve des troncs d'arbre vraisemblablement coupés à la scie. Légèrement à l'est, plusieurs traces de véhicules tout-terrain sont observées. Règle générale, les sondages livrent des séquences stratigraphiques podzoliques similaires à celles observées aux secteurs 2 et 3. À partir du km 15 + 200 en allant vers l'est, ce secteur devient légèrement plus bosselé et boisé. Les sondages faits à cet endroit se distinguent par une mousse (Ofh) plus épaisse (0,15 m) et par la présence d'une couche minérale humique (Ah) plus conséquente. Directement adossé à la rivière Manitou se retrouve un important talus d'érosion d'une élévation de 10 à 20 m au-dessus du niveau de la rivière (photo 7). Dans cette partie du littoral, l'érosion joue un rôle important et le lit de la rivière se transforme régulièrement (Chevrier et Castonguay 1976 : 103). Aucun témoin archéologique ne fut découvert et 100 sondages furent effectués.

3.2.5 Secteur 5

Le secteur 5 correspond à la pointe comprise entre les rivières Manitou et Mingan. Elle débute au km 15 + 340 et se termine au km 16 + 160 (plan 5). En excluant les bancs alluviaux partiellement submergés et immédiats aux rivières, ce secteur mesure environ



Photo 6 :
Sols podzoliques fréquemment rencontrés,
vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-109)



Photo 7 :
Faciès en érosion, secteur 4, en bordure de la rivière Manitou, vue vers l'ouest.
(ROC1033-10-NUM1-041)

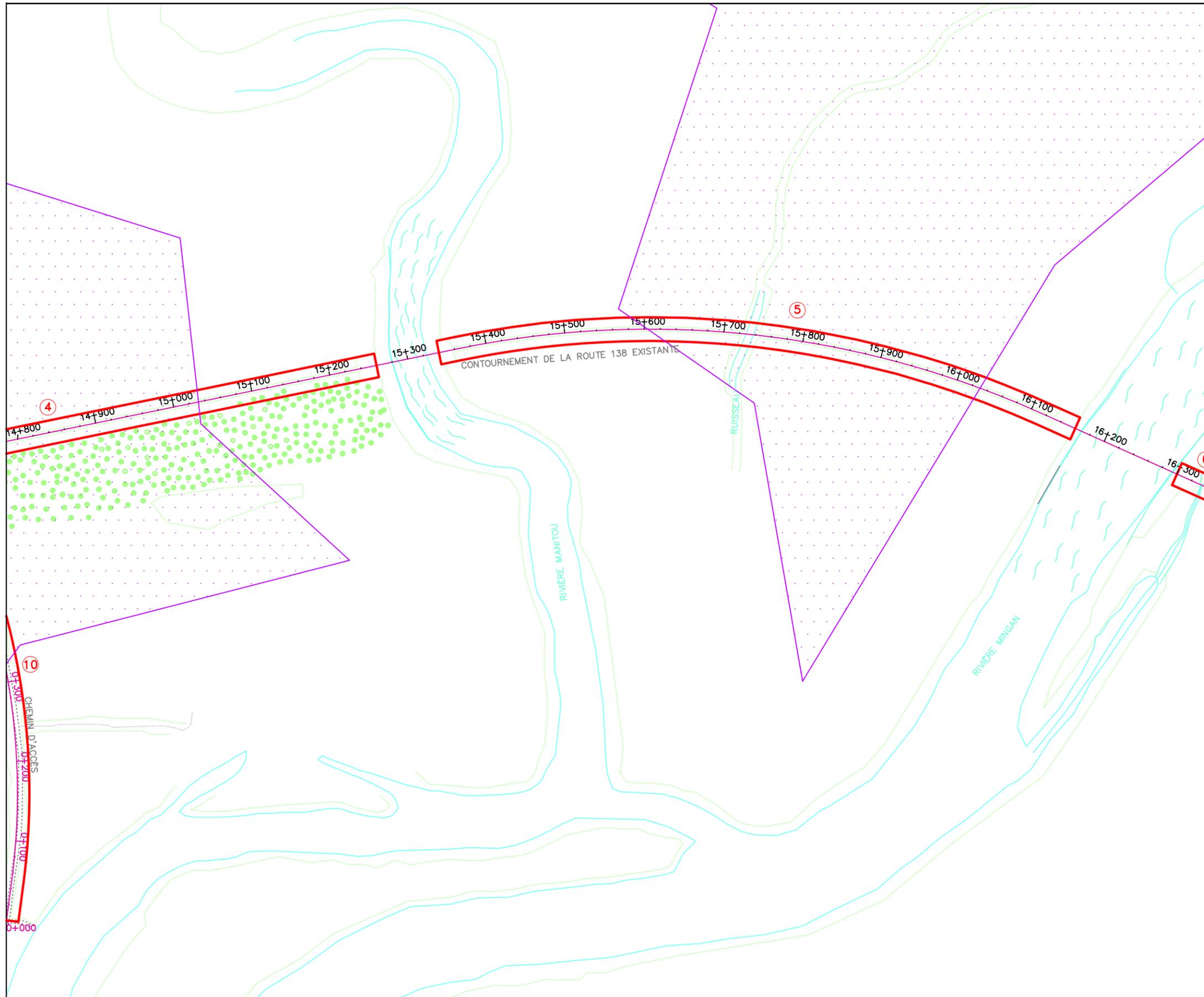
CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
RÉSERVE INNUE EKHUANITSHIT,
À MINGAN

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

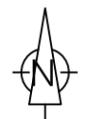
SECTEURS 4 (ptie), 5, 6 (ptie) et
10 (ptie)

PLAN 5

-  EMPRISE ET SECTEURS
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE
-  RÉSERVE EKUANITSHIT (MINGAN)



0 50 100 m
ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE,
fichiers 56542-EL.dwg, 56542-AC-OLD.dwg et
Emprises.dwg

820 m de long. La basse terrasse alluviale en bordure de la rivière Manitou, située en contrebas de celle visible sur la photo 7 et qui termine le secteur 4, correspond vraisemblablement à une zone inondable aux périodes de hautes eaux (présence d'une succession de paléoméandres) créant ainsi une accumulation de sédiments. En effet, les sondages livrent une séquence de plusieurs niveaux de sable faiblement limoneux et organiques enfouis (photo 8). Au moment de l'inventaire, elle se situait à 1 ou 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau et était recouverte d'une forêt mature. À une centaine de mètres à l'est, une haute terrasse, d'une altitude évaluée à 4 m par rapport à la basse terrasse, apparaît bosselée et semble avoir subi plusieurs dégâts. Exposée aux vents dominants, une majorité de ses arbres sont couchés au sol et une jeune forêt dense recouvre l'endroit. Les sondages effectués sur cette terrasse ont livré un profil correspondant à 0,30 m de mousse (Ofh), suivi d'un mince humus noirâtre (Oh) reposant sur un sable argileux grisâtre et éluvié de 0,02 m (Ae). Celui-ci devient par la suite graveleux, brun rougeâtre et même parfois induré à 0,50 ou 0,60 m de profondeur (Bhf).

Le secteur 5 présente ensuite, sur près de 650 m, un replat de terrasse inégal et vallonné, traversé par un ruisseau à sec et ponctué de parties plus basses moins bien drainées (paléoméandres). Le couvert végétal de ce plateau s'apparente à une forêt d'épinettes matures. Dans l'ensemble, des séquences podzoliques sont généralement rencontrées avec davantage de matière organique aux endroits plus bas et humides. À l'ouest, des troncs d'arbres coupés à la hache sont observés.

Près du km 16 + 100, un bord de terrasse est atteint. Cette terrasse, située à 6 ou 8 m au-dessus du niveau de la rivière, est sondée massivement et livre, elle aussi, des sols podzoliques. Notamment, certains sondages présentent une mince couche d'humus faiblement charbonneux. Plus à l'est se trouve une autre terrasse plus basse de 3 ou 4 m, d'une longueur d'à peine 40 m. Cette basse terrasse fluviale, en bordure de la rivière Mingan, présente une légère pente descendante vers la rivière et, comme la haute terrasse voisine, est recouverte d'une forêt mature et d'un tapis de mousses hypnacées. En tout, 150 sondages ont été fait entre les rivières Manitou et Mingan et aucun artefact n'a été trouvé.

3.2.6 Secteur 6

Du km 16 + 300 au km 17 + 220 s'étend le secteur 6 (plan 6). Celui-ci est compris entre la rivière Mingan, à l'ouest et la courbe de la route 138 actuelle, au nord du pont enjambant la rivière Mingan. Dans l'ensemble, ce secteur présente une pessière à mousses typique, relativement dense et parsemée de rares éclaircies d'éricacés et de cladines. À l'ouest, en bordure de la rivière Mingan, se trouve encore l'agencement d'une basse et d'une haute terrasse séparées par un bras de paléoméandre.

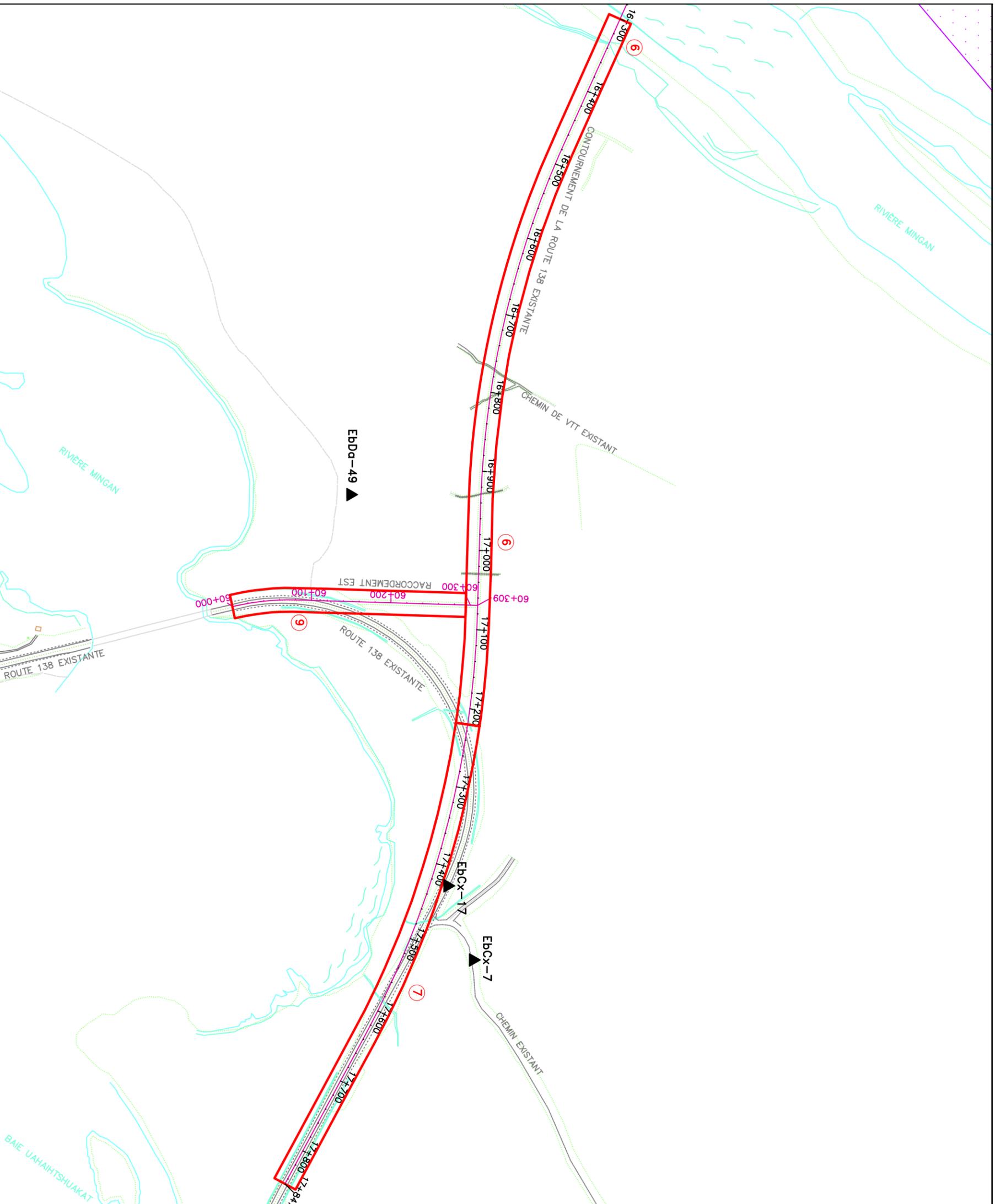
Peuplée d'arbres matures, la basse terrasse se situe à près de 1 m au-dessus du niveau de la rivière. Règle générale, les profils stratigraphiques observés sont variables. Toutefois, des humus enfouis alternés entres des couches de sable fin sont récurrents dans plusieurs sondages (photo 9). Une intensification des sondages est faite dans son ensemble (40-50 m) et chaque niveau enfoui est scruté minutieusement. Aux environs du km 16 + 400, sur



Photo 8 :
Humus enfouis observés dans les sondages de la basse terrasse de la rive gauche de la rivière Manitou, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-039)



Photo 9 :
Succession d'humus enfouis, sondage de la basse terrasse de la rive gauche de la rivière Mingan, vue vers le nord-ouest. (ROC1033-10-NUM1-072)

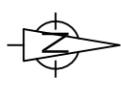


CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138,
RÉSERVE INNUE EKHUANTSITSHIT,
À MINGAN
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SECTEURS 6, 7 ET 9
PLAN 6

- EMPRISE ET SECTEURS
- ⑥ IDENTIFICATION DE SECTEUR
- 16+300 LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE
- ▲ EbCx-7 SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE
- ▲ EbCx-7 CODE BORDEN

0 50 100 m

ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues de ROCHE,
fichiers 56542-EL.dwg, 56542-AC-OLD.dwg et
Emprises.dwg

la haute terrasse fluviale, la forêt se densifie et le sol se couvre d'hypnes. À cet endroit, à l'image de la basse terrasse, une intensification des sondages est faite et permet d'observer de minces podzols de sable fin rapidement indurés. Ceux-ci sont généralement retrouvés sous une mousse relativement épaisse suivie d'un humus charbonneux.

Cette haute terrasse fluviale se poursuit vers l'est sous la forme d'un plateau ayant un relief inégal, voir bosselé. Le couvert forestier dense se poursuit et est parsemé de quelques coupes récentes associées à des travaux faits par le Ministère de l'Énergie et des Ressources. Par ailleurs, une borne métallique, O.R. 1981, a été remarquée dans une de ces lignes de coupe. Des sols podzoliques, composés principalement de sable fin, sont encore rencontrés au cours des excavations. Quelques endroits apparaissent moins bien drainés sans toutefois compromettre l'inventaire archéologique des sols.

L'emprise des travaux croise ensuite (de biais) une terrasse marine particulièrement intéressante près du km 16 + 850. Cette terrasse est orientée nord-ouest / sud-est et son talus pourrait correspondre au talus d'érosion d'un paléoméandre. Une autre intensification des sondages est faite, tout au long du replat, sans qu'aucun objet ne soit découvert. Les profils observés à cet endroit correspondent encore à des podzols. Cependant, ils se distinguent par leur composition de sable moyen et par un horizon (B) rouge brunâtre souvent moucheté de beige orangé. Un site archéologique connu, EbDa-49, se situe sur le replat de cette même terrasse à environ 150 m au sud-est du croisement de l'emprise avec cette dernière. D'ailleurs, au cours de l'accès à l'emprise par un sentier de véhicules tout-terrain, des découvertes fortuites en lien avec ce site ont été faites et sont décrites à la section 4.2.11.

Le relief devient ensuite inégal alors que la forêt, composée d'épinettes et de mélèzes apparaît plus jeune. Plusieurs butons rocheux granitiques, parfois d'une hauteur de 2 m, émergent en surface du sol. Des podzols sont, ici aussi, observés et deux chemins de véhicules tout-terrain sont croisés dans un axe essentiellement nord-sud. Aucun témoin archéologique ne fut découvert dans ce secteur et 219 sondages furent effectués.

3.2.7 Secteur 7

Le secteur 7 s'étend du km 17 + 220 (la route 138 au nord du pont enjambant la rivière Mingan) à la limite est de l'emprise des travaux, soit le km 17 + 847 (plan 6). D'une longueur de 627 m, ce tronçon est largement couvert par la route 138 actuelle. Essentiellement rectiligne, le tracé de l'emprise passe légèrement au sud de la route 138 puis vient ensuite s'y rattacher de biais au km 17 +220. La seule partie où des sondages sont réalisables se trouve entre la rivière Mingan et la route 138 au nord. À cet endroit, le couvert végétal consiste en une jeune forêt dense.

Dans les environs immédiats de la rivière Mingan, se trouve une basse terrasse marine qui se décline en deux niveaux séparés par au plus 2 m d'altitude. Le niveau le plus bas est très souvent en dehors de l'emprise (surtout en partie ouest du secteur) et est très peu élevé par rapport au niveau de la rivière Mingan. La route actuelle a été aménagée sur le replat associé au plus haut niveau. L'emprise des travaux passant au sud de la route actuelle

longe le rebord de cette partie haute de la terrasse. Sa localisation géographique ainsi que la présence de plusieurs sites connus dans les environs confèrent à ce secteur un intérêt de tout premier plan.

Aux environs de 17 + 500, une ligne d'arbres coupés, large de 3 à 4 m, reliant la rivière à la route en empruntant une pente régulière et peu prononcée, est repérée (photo 10). À cet endroit, des arbres entaillés sont repérés. Certains semblent avoir été marqués à l'aide d'une scie ou d'une hache. Selon toute vraisemblance, il s'agirait d'un portage ou d'une mise à l'eau pour les embarcations. Un espacement de 5 ou 6 m était la norme entre les sondages faits à cet endroit. Cet accès à l'eau se trouve immédiatement au sud d'un chemin forestier existant où plusieurs sites (EbCx-4, EbCx-5, EbCx-6, et EbCx-7) ont été mis au jour dans le passé. Ces sites, en grande partie perturbés, ont été retrouvés le long du chemin forestier qui suit le tracé d'un ancien portage reliant l'embouchure de la rivière Mingan à la troisième chute sur la rivière (Chevrier et Castonguay 76 : 104) (photo 11). En outre, le site EbCx-17, qui devait se trouver dans l'emprise ou directement à proximité, près du km 17 + 450, n'a pas été localisé. L'emprise présente, à cet endroit, une basse terrasse fluviale qui a été massivement sondée sans qu'aucun témoin culturel ne soit trouvé. L'imprécision du navigateur GPS a probablement amené l'équipe d'archéologues jusqu'à environ 15 m de la rivière Mingan, vraisemblablement en dehors de l'emprise, sans atteindre, toutefois, le rivage marqué par l'érosion d'une boucle de méandre de la rivière. Enfin, une découverte fortuite faite près du lieu où le véhicule d'intervention était stationné a permis de repérer l'emplacement exact du site EbCx-7 et soulève des inquiétudes quant à sa conservation. Une description des objets trouvés en surface du chemin forestier ainsi que l'aspect du site au moment du passage de l'équipe d'archéologues est faite à la section 3.2.12. Loin de représenter une expertise archéologique, les artefacts visibles en surface ont toutefois été récoltés et conservés afin de les préserver d'une destruction ou d'une perte imminente.

En dernier lieu, près du km 17 + 580, un ruisseau coule dans un axe nord-sud. La présence de la route 138, à l'est de cet endroit, ne permet pas la réalisation de sondages. À l'ouest, les sondages sont réalisés de manière rapprochée, parfois sur le bas niveau, parfois sur le haut niveau associé à la route. Des sols naturels sont retrouvés, sous un mince remblai, directement en bordure de la route (photo 12). Les sondages faits dans ce secteur livrent des sols podzoliques constitués de sable fin à moyen. Lorsqu'ils ne sont pas indurés, les horizons sableux brun rougeâtre (B), retrouvés en profondeur (0,50 - 0,60 m), deviennent graduellement bruns et souvent lités de beige. Dans plusieurs cas, les bas horizons (C) ne semblent pas affectés par le processus de podzolisation. En tout, 137 sondages ont été faits dans ce secteur sans qu'aucun témoin ne soit trouvé.

3.2.8 Secteur 8

À l'ouest, le raccordement de la route 138 actuelle au tracé projeté correspond au secteur 8. Celui-ci s'étend du km 40 + 000 au km 40 + 202, soit sur 202 m (plan 2). Le tracé de l'emprise croise perpendiculairement une terrasse marine ; la même qui était suivie au cours de l'inventaire des secteurs 1 à 4. L'ensemble du secteur est densément boisé alors qu'au sud, une large part de l'emprise se situe sous la route 138. D'ailleurs, l'aménagement de

cette route semble avoir perturbé passablement l'emprise du km 40 + 000 au km 40 + 140 (photo 13).

Bien que le secteur fût sondé dans sa totalité, une attention particulière fut portée au bord de la terrasse marine. L'intensification des sondages fait à cet endroit n'aura pas révélé d'objets diagnostiques. Les sols rencontrés sont toujours des podzols et ceux-ci diffèrent peu de ceux observés au cours de l'inventaire des secteurs 1 et 2. En tout, 18 sondages ont été réalisés dans ce secteur.



Photo 10 :
Ligne d'arbres coupés associée à un portage ou à une mise à l'eau des embarcations, vue vers le sud. (ROC1033-10- NUM1-004)

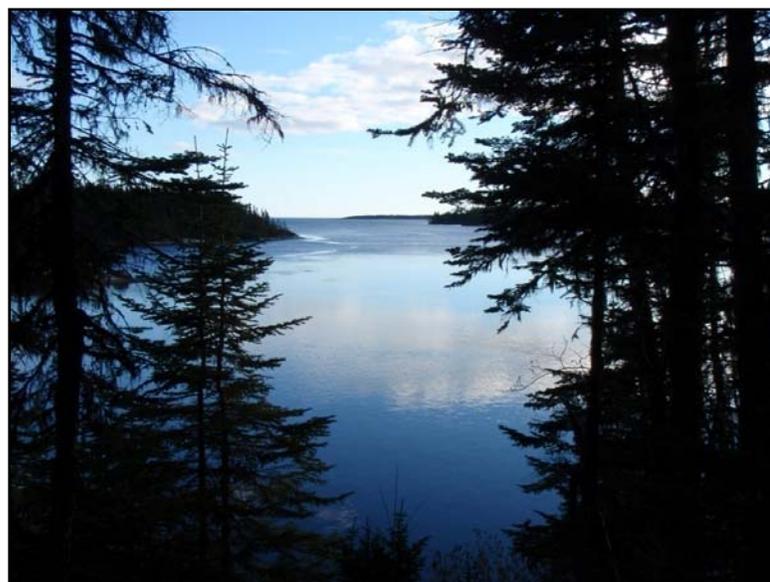


Photo 11 : Embouchure de la rivière Mingan, à l'entrée du portage présumé, vue vers le sud. (ROC1033-10- NUM1-203)



Photo 12 : Sondages près de la route actuelle, les sols naturels associés à la terrasse marine sont présents, vue vers l'est. (ROC1033-10-NUM1-201)



Photo 13 : Endroit où l'emprise du chemin d'accès rejoint la route 138 actuelle, vue vers le nord-ouest. (ROC1033-10-NUM1-177)

3.2.9 Secteur 9

Le secteur 9 est compris entre le km 60 +000 et le km 60 + 293 (plan 6). Essentiellement orienté nord-sud, ce futur tronçon routier viendra raccorder perpendiculairement la route 138 actuelle au tracé projeté de la nouvelle route 138. À l'image du secteur 8, les premiers 150 m se trouvent soit sous l'asphalte où soit irrémédiablement perturbés par l'aménagement de la route 138 actuelle (photo 14). Le rebord de la terrasse marine, suivi au cours des opérations réalisées dans le secteur 7 se trouve, dans ce cas-ci, lui aussi sous l'asphalte. Près du km 60 + 130, un mince replat résiduel, en portion ouest de l'emprise, est présent mais semble partiellement perturbé. À cet endroit, un mince remblai recouvre des sols naturels parfois remaniés.

Dans ce court secteur, la pessièrre passe de dense à semi dégagée. En effet, à certains endroits, des étendues dénudées et recouvertes de cladines sont observées. Celles-ci correspondent fréquemment avec la présence de larges affleurements rocheux granitiques. Les séquences stratigraphiques étudiées se distinguent par une couche d'humus allant jusqu'à 0,04 m. Sous cette couche, des horizons podzoliques de sable sont rencontrés. Au cours de l'inventaire archéologique de ce secteur, 21 sondages, tous négatifs, furent réalisés.

3.2.10 Secteur 10

Le secteur 10 se trouve derrière le village de Mingan (plan 4). Il correspond à un chemin d'accès utilisé principalement par la communauté d'Ekhuanitshit, pour relier la réserve aux berges de la rivière Manitou. Ce chemin se situe dans un environnement de landes sèches à cladines dégagées présentant un relief ondulé de cordons prélittoraux. À l'exception de la mention de la réalisation d'un viaduc (ou d'un passage supérieur) aux environ du km 14 + 700, aucun plan de réaménagement du chemin n'était disponible au moment de l'inventaire. Une inspection visuelle du chemin d'accès actuel a été faite dans le cadre de cette prospection archéologique sur environ 250 m au nord et 500 m au sud du tracé projeté de la nouvelle route 138 (photo 15). Cette inspection a permis de déterminer que ce chemin a été largement perturbé, sur une largeur approximative de 10 à 15 m par endroit, probablement par une niveleuse.

Lors de la réalisation des travaux de contournement de la route 138, le tracé du chemin d'accès pourrait être modifié et légèrement déplacé vers l'ouest pour passer perpendiculairement sous la route de contournement. Pour cette raison, 6 sondages furent réalisés au sud-ouest du tracé projeté afin qu'aucune partie d'emprise potentielle ne soit laissée insondée. Dans l'ensemble, des podzols sableux ont été observés sans qu'aucun objet ne soit trouvé.

3.2.11 Le site EbDa-49

Le site EbDa-49 se situe à environ 50 m à l'ouest de la route 138 actuelle et à environ 120 m au sud du km 17 + 000 de l'emprise du tracé projeté de la route de contournement (plan 6). Ses coordonnées GPS (en UTM/UPS) sont 20U 0428544 5573218. Il est localisé



Photo 14 : Partie sud du secteur 9, vue vers le sud. (ROC1033-10-NUM1-047)



Photo 15 : Inspection visuelle du chemin forestier perturbé, vue vers le nord-est. (ROC1033-10-NUM1-192)

au bord d'une ancienne terrasse marine surélevée de 2 à 3 m par rapport à l'environnement immédiat (environ 15 m au-dessus du niveau marin) et ayant un front faisant face au sud (photo 16, figure 3). Compte tenu de la distance du site à la rivière et à l'embouchure, il est vraisemblable qu'au moment de l'occupation de cette terrasse, le niveau marin et le tracé de la rivière Mingan n'étaient pas identiques à ceux observés aujourd'hui (Dionne et Coll 1995 ; Dionne et Occhietti 1996 ; Dionne 2002).

Ce site a été découvert par Pablo Somcynsky au cours d'une saison de recherches archéologiques en 1991. Suite à cela, une collecte de surface et quelques sondages ont été effectués (Somcynsky 1992b). En tout, 23 objets lithiques avaient été mis au jour. L'année suivante, une autre collecte de surface portait le nombre total d'artefact trouvés à 28 objets lithiques (Somcynsky 1993 : 87). L'érosion résultant du passage des véhicules tout-terrain est probablement responsable de sa découverte. Bien que l'environnement pourrait être qualifié de densément boisé, l'éclaircie laissée par le sentier laisse paraître les contours d'anciens sondages au sol. Suite à la découverte fortuite d'un éclat, une récolte de surface a été effectuée. Ces objets ont tous été trouvés dans la pente érodée, à l'intérieur du sentier de véhicules tout-terrain. Par conséquent, il ne fait aucun doute que le passage de ces véhicules entraîne une perturbation irrémédiable. Les témoins culturels, découverts par hasard, ont été conservés afin d'assurer leur préservation.

Les découvertes fortuites faites à cet endroit, lors d'un accès à l'emprise par un des nombreux sentiers forestiers, se résument à un fragment d'une pierre granitique rougie et fracturée vraisemblablement par le feu ainsi qu'un éclat de débitage et un débris de taille de chert gris clair. Les superficies de l'éclat et du débris sont notamment d'environ 150 millimètres carrés chacune. Compte tenu de la variabilité observée, il est possible que ce chert en soit un de Minganie. En effet, l'appellation réunit plusieurs variétés tels que le gris avec cortex blanchâtre, le blanc, le brunâtre, le noirâtre et bleuté foncé (Somcynsky 90a : 24 ; 94 : 33). Il est aussi probable que ce chert provienne de Terre-Neuve ou de l'île de Belle-Isle. Entre autres choses, ces cherts pourraient provenir des formations de White Point, St. George ou encore Eddies Cove (Kolhatkar 2006 : 33 ; Pintal 1998 : 335).

3.2.12 Le site EbCx-7

Le chemin forestier menant à la troisième chute de la rivière Mingan, recèle 4 sites archéologiques dont, au sud, EbCx-7 (plan 6). C'est celui-ci qui a été retracé et localisé suite à une découverte fortuite à proximité du véhicule d'intervention. Ce chemin s'étend dans un axe nord-est /sud-ouest à partir de l'emprise superposée à la route 138 actuelle au km 17 + 480. Situé entre 40 et 50 m de la route et de l'emprise (photo 17), et à 110 m au nord de la rivière Mingan, ce site a été largement perturbé par l'élargissement du portage et l'aménagement même du chemin forestier. De plus, le gisement serait situé à une élévation de 16 m au-dessus du niveau marin (Chevrier et Castonguay 1976 : 105), (figure 4). Ses coordonnées GPS (en UTM/UPS) sont 20U 0429134 5573360. En faisant abstraction du chemin forestier, le site est situé dans un environnement boisé ayant un relief relativement plat ou présentant une très légère pente descendante vers

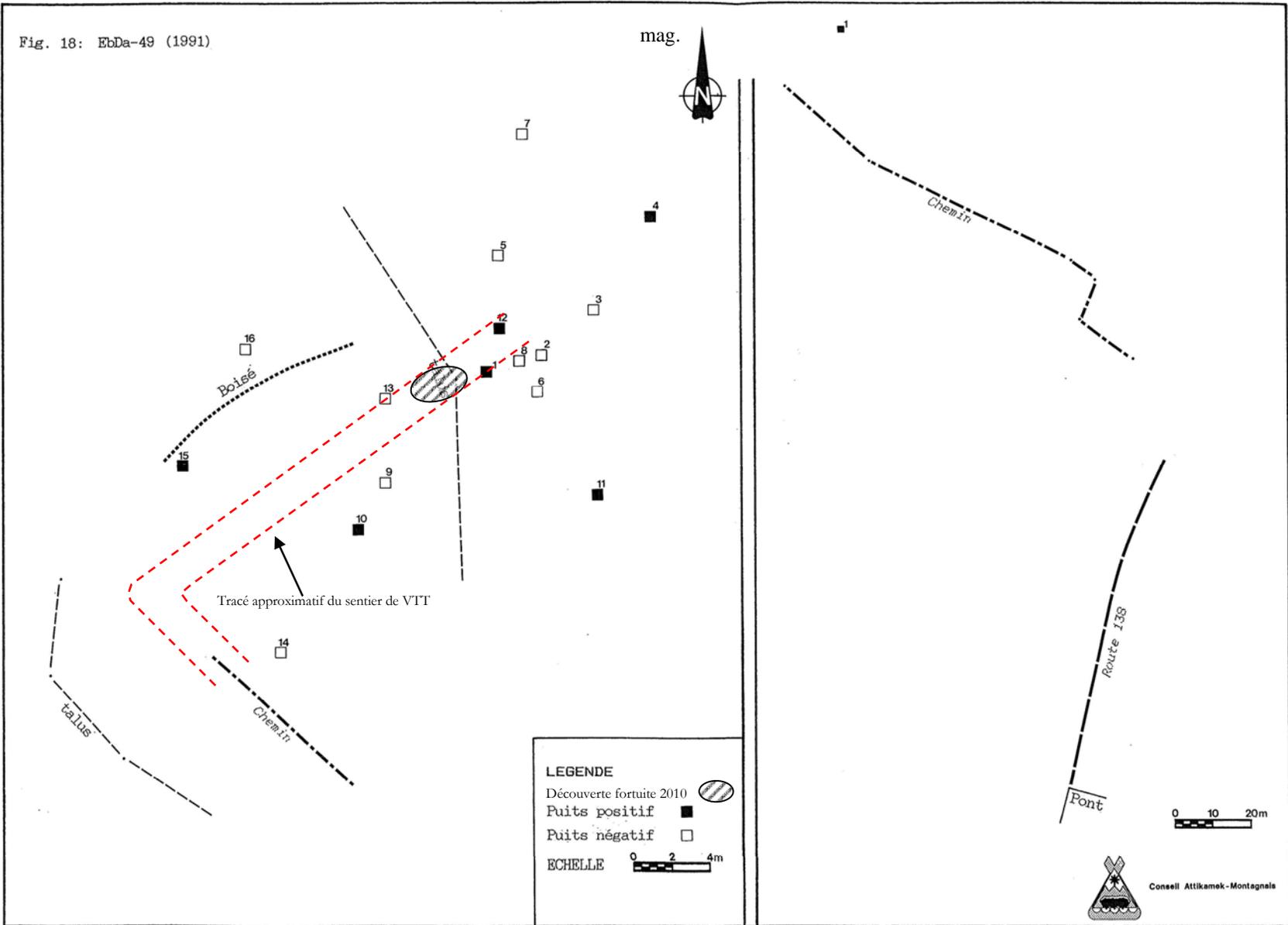


Figure 3 : Plan du site EbDa-49, tiré de Somcynski, P. 1992b

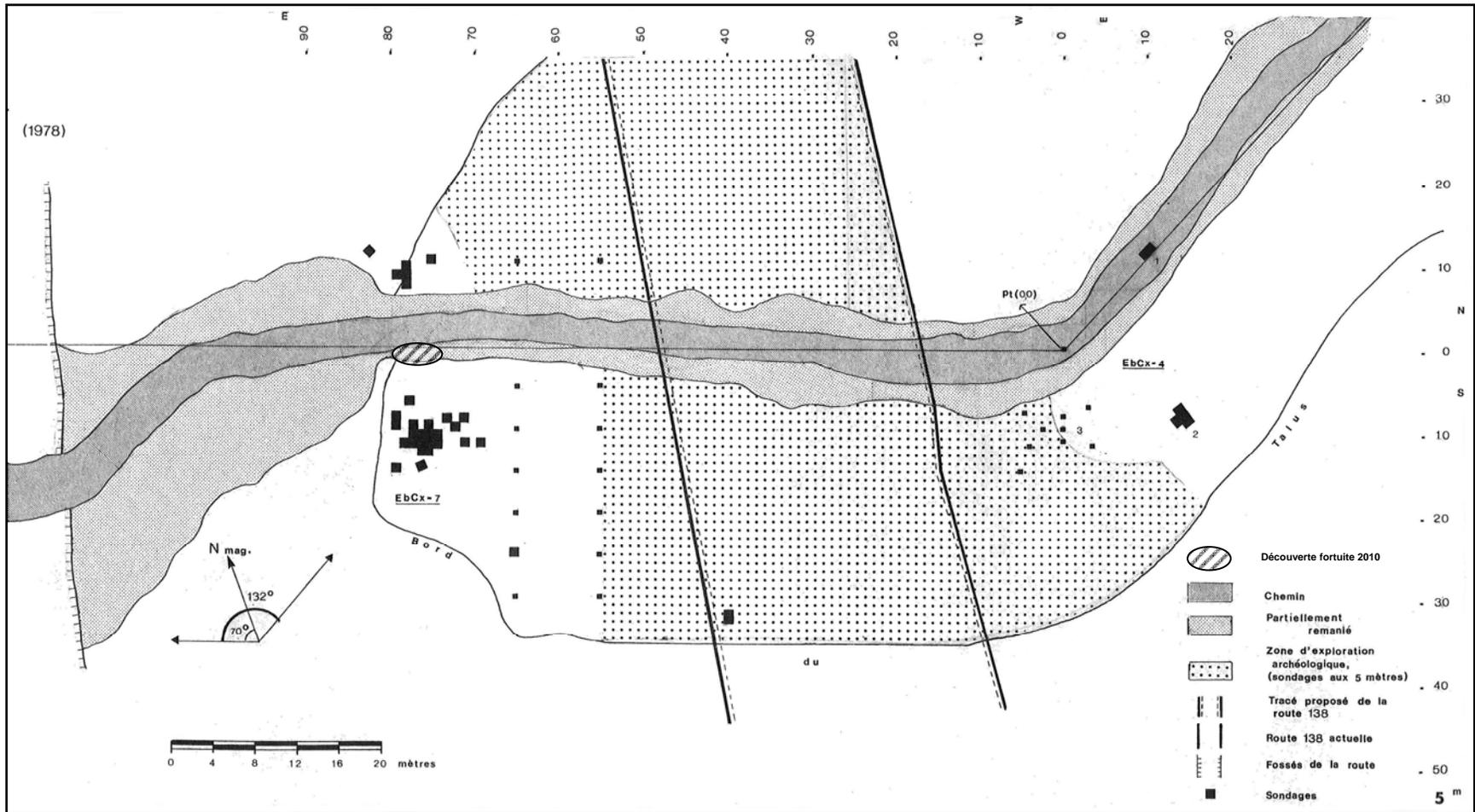


Figure 4 : Plan du site EbCx-7, tiré de Chevrier, D. 1978a



Photo 16 : Terrasse marine partiellement perturbée par un sentier de véhicule tout-terrain où se trouve le site EbDa-49, vue vers le nord. (ROC1033-10-NUM1-079)



Photo 17 : Emplacement du site EbCx-7 à l'intérieur des limites du chemin forestier, vue vers le sud-ouest. (ROC1033-10-NUM1-144)

le sud-sud-ouest. Sans être localisé sur un bord de terrasse, EbCx-7 repose sur un des premiers cordons pré littoraux similaires à ceux rencontrés à l'ouest des rivières Mingan et Manitou. Au moment de l'intervention, le décapage mécanique des sols mettait en évidence certains affleurements rocheux à l'intérieur des limites du chemin forestier.

Le site EbCx-7 a été découvert à l'été 1976 dans ce même chemin forestier fraîchement réaménagé. À ce moment, 125 éclats et 3 outils avaient été récoltés lors d'une cueillette de surface (Chevrier et Castonguay 1976 : 113). Deux ans plus tard, une fouille organisée permettait la récolte de 4387 éclats, de 5 outils taillés et d'un outil poli (herminette) (Chevrier 1978a). En 1984, au même endroit, Somcynsky y récoltait 49 éclats (Somcynsky 1987).

La découverte fortuite du 19 octobre 2010 a mené à la récolte de 8 éclats de quartz, provenant de la portion est du chemin. De surcroît, aucun de ces éclats ne dépassaient les 100 millimètres carrés. De plus, un fragment d'outil bifacial (une base), également de quartz, a été trouvé en surface. Finalement, en portion ouest du chemin forestier, un éclat de chert gris blanchâtre, vraisemblablement patiné, a été récupéré. La position de ces témoins culturels a justifié l'intervention des archéologues. En ce sens, les différents objets de quartz reposaient en surface du sol à cet endroit et étaient, non seulement soumis à l'érosion, mais aussi à la destruction liée au passage fréquents de véhicules.

3.2.13 Le site EbCx-17

Le site archéologique EbCx-17 n'a pas été retrouvé puisqu'il se trouvait vraisemblablement sous le tracé de la route actuelle, aux environs du km 17 + 450. Découvert lors d'un inventaire archéologique dans le contexte d'un réaménagement du tracé de la route 138, le site EbCx-17 a été trouvé intact, sur une petite terrasse sableuse située à une altitude de 12 m (NMM) (Chevrier 1978 : 8). Ses coordonnées GPS (en UTM/UPS) sont 20U 0429030 5573389. Au total, le site d'environ 11 m² a livré un grattoir, deux éclats utilisés et 556 éclats de taille dont 471 de chert, 73 de quartzite et 12 de quartz (deux indéterminés). L'analyse de l'assemblage livré par la fouille du site de 1978 a révélé qu'il s'agirait d'une aire d'habitation isolée, aux dimensions relativement modeste. En effet, les sondages réalisés en périphérie se sont tous révélés négatifs (*Ibid* : 16). Cependant, en 1984, Somcynski intervient à cet endroit pour mieux définir les limites du site et récolte un total de 607 éclats ainsi que 6 éclats utilisés et une ébauche. Aucune trace d'établissement n'a été trouvée mais les limites nord et est du site EbCx-17 sont repoussées, donnant au site une superficie d'environ 20 m².

4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'ensemble de l'emprise associé au futur tronçon de la route 138, derrière le village de Mingan, a été sondé au cours de ce mandat. Ce tronçon s'étendait du km 9 + 900 au km 17 + 847. En additionnant la totalité des chemins d'accès et de raccordement et en soustrayant les parties passant au-dessus des rivières Manitou et Mingan, la superficie de l'emprise des travaux totalise 295 ha, soit 8942 m de long sur une largeur de 33 m. Un total de 1386 sondages ont été nécessaires pour inventorier adéquatement l'ensemble de l'emprise. Plusieurs endroits prometteurs ont fait l'objet d'une intensification des sondages. Ces endroits correspondaient, pour les secteurs 1 à 4, 8 et 10, au replat d'une terrasse marine qui ressemblait en tous points (altitude de 15 m NMM et présence de cordons pré littoraux) aux critères géomorphologiques des nombreux sites préhistoriques mis au jour juste à l'est de la rivière Mingan. Par ailleurs, le reste des secteurs se situaient tout près des embouchures des rivières Manitou et Mingan, sur des basses terrasses alluviales ou sur des terrasses marines de même altitude que précédemment. Cependant, dans un paysage aussi prometteur, aucun objet ou témoin archéologique n'aura été trouvé au cours de cette intervention archéologique.

Les résultats de cette intervention permettent de confirmer à la firme Roche Itée Groupe-Conseil, que les travaux d'aménagement routier prévus dans le cadre du projet de contournement de la réserve innue de Ekhuanihit par la route 138 à Mingan, peuvent être réalisés sans qu'il y ait de préjudices causés au patrimoine archéologique. Toutefois, cette recommandation s'applique dans la mesure où les travaux prévus se limitent à l'emprise définie lors de l'élaboration du présent mandat. Toute modification apportée au tracé ou aux chemins d'accès ou de raccordement, pourrait compromettre l'intégrité de la ressource archéologique potentielle et la préservation des deux sites archéologiques connus, soit EbDa-49 et EbCx-7. Dans l'éventualité d'une modification, un inventaire archéologique devrait être entrepris, et si les deux sites connus étaient menacés, une fouille de sauvetage devrait être envisagée afin de compléter la documentation sur la nature des occupations humaines passées à ces endroits.

OUVRAGES CONSULTÉS

AGRICULTURE CANADA

- 1987 Le système canadien de classification des sols, Seconde édition. dans *Comité d'experts sur la prospection pédologique d'Agriculture Canada*, Agriculture Canada, publication 1646. 170 p.

ARCHÉOTEC

- 1978 *Sauvetage archéologique sur la moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent entre la Jupitagon et la Romaine*, 1978, Rapport présenté au Ministère des Affaires culturelles.

CHEVRIER, Daniel

- 1975 *Notes sur le site EbCx-3*. Ministère des Affaires Culturelles.
1977 *Recherches archéologiques sur la Haute et Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Ministère des Affaires Culturelles.
1978 *Recherches archéologiques sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, 1977*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.
1978a *Sauvetages archéologiques sur la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, entre Jupitagon et la Romaine, 1978*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

CHEVRIER et CASTONGUAY

- 1976 *Reconnaissances archéologiques sur la Haute et Moyenne Côte-nord*, été 1976. Rapport présenté au Ministère des affaires culturelles.

CHISM, James V.

- 1979 *Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

CLERMONT, Norman

- 1984 *Notes préliminaires sur un site Middlesex de la région de Mingan*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

DIONNE, J.-C. et COL, D.

- 1995 Le niveau marin relatif dans la région de Matane (Québec), de la déglaciation à nos jours. *Géographie physique et Quaternaire*, 49 : 363-380.

DIONNE, J.-C. et OCCHIETTI, S.

- 1996 Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay. *Géographie physique et Quaternaire*, 50 : 5-34.

DIONNE, Jean-Claude

- 2002 État des connaissances sur la ligne de rivage MicMac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) dans *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, no 1, pp. 97-121.

OUVRAGES CONSULTÉS

DUBREUIL, Steve

2010 *Rapport final. Inventaire archéologique. Maison de la culture Innue - communauté de Mingan / Ekuanitshit.* Rapport présenté à Parcs Canada.

DUGUAY, Geneviève

1984 *Inventaire partiel de la collection provenant des fouilles de la terre ferme de Mingan en 1965 par René Lévesque.* Ministère des Affaires Culturelles.

ETHNOSCOOP

2008 Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, Étude de potentiel archéologique, Hydro-Québec Trans-Énergie, vol.1, 145 p.

FORTIN, Jacques

1978 Les postes de traite de la Côte-Nord. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

FITZHUGH, William W.

2001 *The gateways project 2001 : Archaeological survey of the Québec Lower North Shore, Gulf of Saint-Lawrence, from Mingan to Blanc Sablon.* Rapport présenté à l'Arctic Studies Center, Smithsonian Institution, Washington

GAUMONT, Michel

1960 *Rapport sur les fouilles archéologiques effectuées à l'île Mingan, en juin 1960, EbDa-6.* Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

KOLHATKAR, Manek

2006 *Les carrières préhistoriques du Québec.* Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

LACOMBE, Marthe

N.d. *Documentation sur le poste de Mingan-Terreferme, EbDa-8.* Ministère des Affaires Culturelles.

LEVESQUE, René

1965 *Mission archéologique de Mingan 1965, seigneurie François Bissot, terre ferme.* Ministère des Affaires Culturelles.

1966 *Rapport préliminaire de la mission archéologique de Mingan, été 1966.* Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

LUEGER, Richard

1979 *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord.* Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

OUVRAGES CONSULTÉS

PINTAL, Jean-Yves

- 1998 *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*. MCCQ / Les Publications du Québec, collection Patrimoines, Dossiers 102, 257 p.

PORLIER-BOURDAGES, Laure

- 1978 *Les forges de Moisie-Est 1875-1975*. Sept-îles, Édition Musée des Sept-îles.

PROULX, André

- 1986 *Inventaire archéologique île de la Maison et île du Havre de Mingan*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.

ROY, Denis

- 1983 *Reconnaissance archéologique, fosses de drainage, Longue-Pointe-de-Mingan*. Rapport présenté au Ministère du Transport du Québec, Direction de l'Environnement.

SOMCYNKY, Pablo

- 1984 *Inventaire archéologique de l'archipel de Mingan, 1982, rapport d'activité*. Rapport présenté au Conseil Attikamek-Montagnais.
- 1987 *Évaluation des sites préhistoriques de la région côtière (terre ferme) de Mingan, été 1984*. Rapport présenté à Hydro-Québec Environnement.
- 1990a *Expertises archéologiques sur quatre sites préhistoriques découverts dans la région de Mingan : EbCx-65, EbCx-66, EbDa-44, EbDa-45*. Rapport présenté au Conseil Attikamekw-Montagnais.
- 1990b *Évaluation d'un site préhistorique de sépulture Middlesex sur la rive ouest de la rivière Mingan*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.
- 1991 *Fouille sur le site EbCx-64 à Mingan*. Rapport présenté au Conseil Attikamek-Montagnais.
- 1992a *Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1990-91 : fouilles à EbCx-65 et autres expertises*. Conseil des Attikamekw et des Montagnais. Rapport présenté à Hydro-Québec.
- 1992b *Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1991-92 : fouilles à EbCx-65 et EbDa-45*. Conseil des Attikamekw et des Montagnais. Rapport présenté à Hydro-Québec.
- 1992c *Fouille du site préhistorique de sépulture Middlesex, EbCx-64, sur la rive ouest de la rivière Mingan, les dépressions C, F et G*. Rapport présenté au Ministère des Affaires Culturelles.
- 1993 *Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1992-93 : reconnaissance en secteur 2, 3 et 4*. Conseil des Attikamekw et des Montagnais. Rapport présenté à Hydro-Québec.
- 1994 *Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1993-94 : fouille à EbCx-65,9 et EbCx-66 et reconnaissance en secteurs 2, 3 et 4*. Conseil des Attikamekw et des Montagnais. Rapport présenté à Hydro-Québec.

ANNEXE A
Catalogue photo

Projet : Contournement de Mingan (138)
 Film N° : ROC1033-10-NUM 1

Archéologue : Mathieu Sévigny
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13 oct	1		PA130001	Secteur 7	Photo aérienne de l'aire prospectée	N.
14 oct	2		PA140002	Secteur 7	Endroit approximatif où le tracé entre en forêt, au sud de la 138 actuelle, début du secteur 1	O.
14 oct	3		PA140003	Secteur 7	Rivière Mingan (près de l'embouchure)	S.
14 oct	4		PA140004	Secteur 7	Portage? Vue vers la rivière	S.
14 oct	5		PA140005	Secteur 7	Coupe stratigraphique en face du chemin d'accès de sable menant à la première chute	E.
14 oct	6		PA140006	Secteur 6	Début du secteur 2	O.
14 oct	7		PA140007	Secteur 7	Fin du secteur 1	E.
14 oct	8		PA140008	Secteur 6	Profil stratigraphique, secteur 2	S.-O.
14 oct	9		PA140009	Secteur 6	Aspect de la zone	N.-E.
14 oct	10		PA140010	Secteur 6	Chemin existant (carte), chemin de VTT	S.
14 oct	11		PA140011	Secteur 6	Aspect de la zone	E.
15 oct	12		PA150012	Secteur 6	Fin du secteur 2 (rivière Mingan)	E.
15 oct	13		PA150013	Secteur 5	Basse Terrasse, rivière Mingan, rive droite	O.
15 oct	14		PA150014	Secteur 5	Profil basse terrasse, rivière Mingan	-
15 oct	15		PA150015	Secteur 5	Coupe stratigraphique en bordure de la rivière Mingan	O.
15 oct	16		PA150016	Secteur 5	Coupe stratigraphique en bordure de la rivière Mingan	O.
15 oct	17		PA150017	Secteur 5	Coupe stratigraphique en bordure de la rivière Mingan	O.
15 oct	18		PA150018	Secteur 5	Coupe stratigraphique en bordure de la rivière Mingan	O.
15 oct	19		PA150019	Secteur 5	Aspect de la haute terrasse	E.
15 oct	20		PA150020	Secteur 5	Profil stratigraphique de la haute terrasse	S.-E.
15 oct	21		PA150021	Secteur 5	Ancien bras de méandre, aspect	N.-O.
15 oct	22		PA150022	Secteur 5	Ancien bras de méandre, profil	N.
15 oct	23		PA150023	Secteur 5	Idem	N.
15 oct	24		PA150024	Secteur 5	Profil, plateau	-
15 oct	25		PA150025	Secteur 5	Plateau avant le ruisseau	O.
15 oct	26		PA150026	Secteur 5	Ruisseau	S.
15 oct	27		PA150027	Secteur 5	Rive gauche du « ruisseau »	S.-E.
15 oct	28		PA150028	Secteur 5	Podzol parfait, plateau l'ouest du ruisseau	N.
15 oct	29		PA150029	Secteur 5	Rebords de haute terrasse, côté de la rivière Manitou	S.
15 oct	30		PA150030	Secteur 5	Idem	E.
15 oct	31		PA150031	Secteur 5	Profil stratigraphique, haute terrasse de la rivière Manitou.	N.
15 oct	32		PA150032	Secteur 5	Idem	-
15 oct	33		PA150033	Secteur 5	Idem	-
15 oct	34		PA150034	Secteur 5	Basse terrasse, bras de méandre, banc alluvial ou zone d'accumulation	N.
15 oct	35		PA150035	Secteur 5	Début secteur 4, en bordure de la rivière Manitou	O.
15 oct	36		PA150036	Secteur 5	Rivière Manitou	N.-O.
15 oct	37		PA150037	Secteur 5	Idem + ambiance	S.-O.
15 oct	38		PA150038	Secteur 5	Idem	S.-O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
15 oct	39		PA150039	Secteur 5	Profil, basse terrasse sur la rive gauche de la rivière Manitou	N.
15 oct	40		PA150040	Secteur 5	Aspect de la basse terrasse de la rivière Manitou	N.-E.
15 oct	41		PA150041	Secteur 5	Début secteur 4, en bordure de la rivière Manitou	O.
15 oct	42		PA150042	Secteur 5	Rivière Manitou	N.-O.
15 oct	43		PA150043	Secteur 5	Idem	S.-O.
16 oct	44		PA160044	Secteur 9	Partie sud du chemin d'accès, jonction avec la 138	N.-E.
16 oct	45		PA160045	Secteur 9	Sol perturbé en surface (environ 20 cm sur 60cm au total)	O.
16 oct	46		PA160046	Secteur 9	Sols perturbés, profil stratigraphique	E.
16 oct	47		PA160047	Secteur 9	Partie sud du secteur 5	S.
16 oct	48		PA160048	Secteur 9	Buton rocheux au centre de l'emprise, partie nord du secteur 5	N.
16 oct	49		PA160049	Secteur 9	Buton sondé	Plongée
16 oct	50		PA160050	Secteur 9	Idem	N.-E.
16 oct	51		PA160051	Secteur 6	Talus, ancienne plage d'un méandre de la rivière Mingan / terrasse marine	S.-E.
16 oct	52		PA160052	Secteur 6	Idem	S.-E.
16 oct	53		PA160053	Secteur 6	Profil stratigraphique	N.
16 oct	54		PA160054	Secteur 6	Terrasse, chemin de VTT, emplacement présumé de EbDa-49.	N.
16 oct	55		PA160055	Secteur 6	Idem	N.
16 oct	56		PA160056	Secteur 6	Coupe en bordure de la terrasse	N.
16 oct	57		PA160057	Secteur 6	Idem	O.
16 oct	58		PA160058	Secteur 6	Limite ouest de la zone mal drainée	S.-E.
16 oct	59		PA160059	Secteur 6	Forêt mature à l'ouest de la zone mal drainée	N.
16 oct	60		PA160060	Secteur 6	Profil, forêt mature à environ 200 m du rivage	N.-O.
16 oct	61		PA160061	Général	Plus au sud, une autre terrasse est croisée par le chemin de VTT.	N.
16 oct	62		PA160062	Général	Idem, Autre emplacement présumé de EbDa-49.	S.
17 oct	63		PA170063	Secteur 6	Profil de la haute terrasse	S.
17 oct	64		PA170064	Secteur 6	Aspect de la haute terrasse	N.
17 oct	65		PA170065	Secteur 6	Idem	N.-E.
17 oct	66		PA170066	Secteur 6	Bras de méandre	N.
17 oct	67		PA170067	Secteur 6	Basse terrasse, en bordure de la rivière	N.-O.
17 oct	68		PA170068	Secteur 6	Idem	N.-O.
17 oct	69		PA170069	Secteur 6	Début du secteur	O.
17 oct	70		PA170070	Secteur 6	Rivière Mingan	N.-O.
17 oct	71		PA170071	Secteur 6	Idem	S.-O.
17 oct	72		PA170072	Secteur 6	Profil de la basse terrasse	N.-O.
17 oct	73		PA170073	Secteur 6	Idem	N.-O.
17 oct	74		PA170074	Secteur 6	Idem	-
17 oct	75		PA170075	Secteur 6	Idem	-
17 oct	76		PA170076	Secteur 6	Hugo ayant descendu profondément	S.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
17 oct	77		PA170077	Secteur 6	Hugo ayant descendu profondément	S.
17 oct	78		PA170078	Secteur 6	Autre profil en bordure de la rivière Mingan, basse terrasse	E.
17 oct	79		PA170079	Général	Emplacement probable du site EbDa-49, terrasse marine / fluviale	N.
17 oct	80		PA170080	Général	Idem	S.
18 oct	81		PA180081	Secteur 4	Chemin d'accès, derrière Mingan, à l'intérieur de l'emprise	N.
18 oct	82		PA180082	Secteur 4	Lande sèche de Cladonie	E.
18 oct	83		PA180083	Secteur 4	Profil stratigraphique	S.
18 oct	84		PA180084	Secteur 4	Idem	S.
18 oct	85		PA180085	Secteur 4	Aspect du secteur	E.
18 oct	86		PA180086	Secteur 4	Cordons littoraux? sondés	N.
18 oct	87		PA180087	Secteur 4	Bord de talus hors de l'emprise	S.-S.-O.
18 oct	88		PA180088	Secteur 4	Important chablis près de la rivière Manitou	S.
18 oct	89		PA180089	Secteur 4	Fin du secteur 3	E.
18 oct	90		PA180090	Secteur 4	Rivière Manitou	N.-E.
18 oct	91		PA180091	Secteur 4	Profil près de la rivière	E.
18 oct	92		PA180092	Secteur 4	Rivière Manitou	S.-E.
18 oct	93		PA180093	Secteur 4	Idem	S.-E.
18 oct	94		PA180094	Secteur 4	Coupe stratigraphique dans le talus d'érosion en bordure de la rivière Manitou	O.
18 oct	95		PA180095	Secteur 4	Idem	O.
18 oct	96		PA180096	Secteur 4	Idem	O.
18 oct	97		PA180097	Secteur 4	Idem	O.
18 oct	98		PA180098	Secteur 4	Idem	S.-O.
18 oct	99		PA180099	Secteur 4	Idem	S.-O.
18 oct	100		PA180100	Secteur 4	Aspect du secteur 4	O.
18 oct	101		PA180101	Secteur 4	Bombement partiellement dénudé	E.
18 oct	102		PA180102	Secteur 4	Sables « léopardés » et lités	S.
18 oct	103		PA180103	Secteur 4	Sables B mouchetés	Plan
18 oct	104		PA180104	Secteur 4	Idem	Plan
18 oct	105		PA180105	Secteur 4	Idem	Plan
18 oct	106		PA180106	Secteur 3	Profil du bombement	S.-O.
18 oct	107		PA180107	Secteur 3	Déchets variés	S.
18 oct	108		PA180108	Secteur 3	Lit de sable noir dit « magnétique? »	N.
18 oct	109		PA180109	Secteur 3	Idem	N.
18 oct	110		PA180110	Secteur 3	Sables lités, bombement secondaire au nord.	N.
19 oct	111		PA190111	Secteur 3	Terrasse ou plage soulevée près de l'emprise nord	N.-E.
19 oct	112		PA190112	Secteur 3	Sommet de cette terrasse	N.
19 oct	113		PA190113	Secteur 3	Profil de la terrasse	N.
19 oct	114		PA190114	Secteur 3	« ruisseau », partie plus basse et moins bien drainée	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
19 oct	115		PA190115	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	116		PA190116	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	117		PA190117	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	118		PA190118	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	119		PA190119	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	120		PA190120	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	121		PA190121	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	122		PA190122	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	123		PA190123	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, aspect du secteur 6, sommet des plages soulevées	S.
19 oct	124		PA190124	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	125		PA190125	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	126		PA190126	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	127		PA190127	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	128		PA190128	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	129		PA190129	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	130		PA190130	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	131		PA190131	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	132		PA190132	Secteur 3	Partie d'une photo panoramique, plages soulevées	O.
19 oct	133		PA190133	Secteur 3	Sables lités	-
19 oct	134		PA190134	Secteur 3	Aspect du secteur 6	E.
19 oct	135		PA190135	Secteur 3	Profil, secteur 6, à l'intérieur de la grande courbe	O.
19 oct	136		PA190136	Secteur 3	Sables lités profonds	N.
19 oct	137		PA190137	Secteur 3	Idem	N.
19 oct	138		PA190138	Secteur 3	Chemin traversant l'emprise	N.-E.
19 oct	139		PA190139	Secteur 3	Idem	S.-O.
19 oct	140		PA190140	Secteur 3	Relief vallonné	E.
19 oct	141		PA190141	Secteur 3	« Ruisseau », emplacement plus bas et mal drainé	O.
19 oct	142		PA190142	Secteur 3	Profil près du « ruisseau », humus enfouis	S.-E.
19 oct	143		PA190143	Secteur 3	Idem	S.-E.
19 oct	144		PA190144	Général	Emplacement présumé du site EbCx-7, à 40 mètres de la 138 actuelle	S.-O.
21 oct	145		PA210145	Secteur 2	Plages soulevées + cladine	N.-E.
21 oct	146		PA210146	Secteur 2	Idem	O.
21 oct	147		PA210147	Secteur 2	Profil, secteur 7	-
21 oct	148		PA210148	Secteur 2	« ruisseau », partie basse	E.
21 oct	149		PA210149	Secteur 2	Plage soulevée en bordure du « ruisseau »	O.
21 oct	150		PA210150	Secteur 2	Sables grossiers près du « ruisseau »	N.-E.
21 oct	151		PA210151	Secteur 2	Quelques petits bouleaux au nord du « ruisseau »	E.
21 oct	152		PA210152	Secteur 2	Profil à cet endroits, au nord du « ruisseau »	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
21 oct	153		PA210153	Secteur 2	Plages soulevées, amplitude plus serrée	N.-O.
21 oct	154		PA210154	Secteur 2	Idem, bord de terrasse	S.-O.
21 oct	155		PA210155	Secteur 2	Profil sur cette même terrasse	N.
21 oct	156		PA210156	Secteur 2	Petit camp en bordure du lac loin au sud de l'emprise	S.
21 oct	157		PA210157	Secteur 2	Profil, secteur 7, horizons induré + gris foncé au dessus	O.
22 oct	158		PA220158	Secteur 2	Aspect des anciens cordons pré-littoraux	E.
22 oct	159		PA220159	Secteur 2	Idem	O.
22 oct	160		PA220160	Secteur 2	Secteur vallonné comme dans Secteur 6	N.-E.
23 oct	161		PA230161	Secteur 2	Chemin de motoneige / ancienne ligne électrique	E.
23 oct	162		PA230162	Secteur 2	Bord de terrasse près du chemin du dépotoir	S.-E.
23 oct	163		PA230163	Secteur 1	Début du secteur 8	S.-O.
23 oct	164		PA230164	Secteur 2	Fin du secteur 7	E.
23 oct	165		PA230165	Secteur 2	Bord de terrasse marine	N.-E.
23 oct	166		PA230166	Secteur 2	Photo panoramique, bord de terrasse	N.-E.
23 oct	167		PA230167	Secteur 2	Idem	N.-E.
23 oct	168		PA230168	Secteur 2	Idem	N.-E.
23 oct	169		PA230169	Secteur 2	Idem	N.-E.
23 oct	170		PA230170	Secteur 2	Aspect de la zone, sous-bois	O.
23 oct	171		PA230171	Secteur 2 et 8	Vestige d'une ligne électrique	S.-O.
23 oct	172		PA230172	Secteur 2	Profil en bas du talus	-
23 oct	173		PA230173	Secteur 2	Cryoturbations ou fentes de dessiccation superficielle	Plongée
23 oct	174		PA230174	Secteur 8	Profil du rebord de la terrasse marine	E.
23 oct	175		PA230175	Secteur 8	Aspect du secteur 9, rebord de la terrasse marine	E.
23 oct	176		PA230176	Secteur 8	Endroit ou l'emprise du chemin d'accès rejoint la route 138 actuelle	N.-O.
23 oct	177		PA230177	Secteur 8	Idem, vue générale	N.-O.
23 oct	178		PA230178	Secteur 8	Idem	N.-O.
23 oct	179		PA230179	Secteur 2	Sommet de la terrasse marine sondée, chemin de motoneige	O.
23 oct	180		PA230180	Secteur 2	Bord de terrasse marine à la jonction des secteurs 7 et 9	E.
23 oct	181		PA230181	Secteur 2	Remblai au dessus des dols en place près du chemin du dépotoir	N.
23 oct	182		PA230182	Secteur 2	Idem	O.
23 oct	183		PA230183	Secteur 1	Profil particulier, haute terrasse marine en bordure le la 138 actuelle	O.
24 oct	184		PA240184	Secteur 1	Bord de terrasse	O.
24 oct	185		PA240185	Secteur 1	Vue du bord de terrasse	S.
24 oct	186		PA240186	Secteur 1	Profil stratigraphique de la terrasse marine	S.
24 oct	187		PA240187	Secteur 1	Bas du talus	S.-E.
24 oct	188		PA240188	Secteur 1	Jonction du tracé et de la route	O.
24 oct	189		PA240189	Secteur 1	Terrasse marine en bordure de la route 138	N.-E.
24 oct	190		PA240190	Secteur 1	Long profil stratigraphique, terrasse marine	E.

ANNEXE B
Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Mingan
Code : EbDa-49, EbCx-7

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Mathieu Sévigny

Date : 8 mars 2011
Collection : ND

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
EbDa-49	4.1.3	Granit	fragment d'une pierre	1					Pierre rougie et fracturée par le feu		
EbDa-49	4.1.16	Chert gris	Éclat de débitage	1							
EbDa-49	4.1.16	Chert gris	Débris	1							
EbCx-7	4.1.10	Quartz	Éclats	8							
EbCx-7	4.1.10	Quartz	Fragment d'outil bifacial	1			Outil		base d'un outil bifacial.		
EbCx-7	4.1.16	chert gris blanchâtre	Éclat	1							